

Jean Allouch

Remarques sur les transcriptions
des séminaires,
conférences
et interventions orales
de Jacques Lacan

Document de travail proposé aux participants du colloque

Du Séminaire aux séminaires. Lacan entre voix et écrit.

Site Œdipe. Paris les 26 et 27 novembre 2005.

*Il est parfois plus important
de soutenir le problème posé
que de le résoudre.*

JACQUES LACAN¹

ÉTAT DES LIEUX²

* Lacan a chaque fois ostensiblement rendu hommage aux transcriptions de son séminaire, ceci quels qu'en fussent la manière et le résultat. Exemple le plus remarquable (et le plus choquant aujourd'hui vu la qualité du travail en question), son éloge de celle de Jean-Bertrand Pontalis³. De même a-t-il salué les notes de *L'Éthique* prises par Mustapha Safouan (mais refusé, il est vrai, qu'elles soient publiées), les transcriptions issues de Laborde, celle de Jacques Nassif, puis celles de Jacques-Alain Miller aboutissant, elle, à une publication (de là le fait que, plus que d'autres, elle nous importera ici, où elle sera désignée comme VS).

Donc une suite de coups de chapeau, ne souffrant aucune exception. On ne peut qu'en conclure que *son approbation de chaque transcription fut indépendante de sa qualité, qu'elle est donc sans valeur quant à l'appréciation de la qualité de chacune* (cf. son mot : la psychanalyse située comme une « pratique sans valeur »).

Avec ces réitérations de l'éloge quand l'occasion s'en présentait, quelque chose s'indique également du rapport de Jacques Lacan à ses séminaires, un certain penchant qu'évoquent le mot « poubellication » mais aussi cette déclaration selon laquelle il ne tenait pas tant que ça à ce que son enseignement ait une suite – ce qui, notons-le, peut-être justement par le caractère provoquant du propos, dégagait le champ de notre⁴ responsabilité.

Cette appréciation doit cependant être nuancée, la position de Jacques Lacan à l'endroit de « tout ça » relevant davantage de l'« envie balance » que de l'univocité. On sait le récit de Gloria Gonzalez : elle aurait trouvé Lacan face à l'armoire ouverte où s'accumulaient les sténographies de ses séminaires, Lacan qui lui aurait alors dit : « Ah ! qui s'occupera de tout ça⁵. » Autre manifestation du souci de son œuvre, il pouvait se plaindre, à l'occasion,

¹ Jacques Lacan, *Les Formations de l'inconscient*, Paris, Seuil, 1998, p. 425.

² On pourra lire les pages ci-dessus comme un prolongement décalé de mon article « Gel », paru dans l'ouvrage collectif *Le transfert dans tous ses errata*, suivi de *Pour une transcription critique des séminaires de Jacques Lacan*, Paris, Epel, 1991.

³ Jacques Lacan, *Le Transfert*, Paris, Seuil, 2^e éd., juin 2001, p. 275. La proposition est curieuse, quasi agrammaticale : « Ceux qui suivent mon enseignement depuis assez longtemps ne peuvent pas, je l'espère, ne pas se souvenir – et ceux qui ne s'en souviennent pas peuvent se reporter aux excellents résumés qu'en a faits Lefèvre Pontalis – que j'ai déjà poussé en avant sur ce sujet dans mon séminaire, en disant que [...] ».

⁴ Comme souvent, cette première personne du pluriel reste lourde de questions. Quel trait distinctif permettrait de déterminer qui en est et qui n'en est pas ? Cela reste confus.

⁵ Jacques-Alain Miller, François Ansermet, « Entretien à propos de l'établissement du séminaire de Jacques Lacan », *Le Bloc-notes de la psychanalyse*, n° 4, Genève, 1984, p. 15. Cette scène, qui donc est rapportée, ne le négligeons pas (aurait-elle pu ne pas l'être ?), peut être accueillie comme un mythe fondateur. La

qu'une sienne conférence ait été publiée sans son autorisation, ou encore regretter les coquilles dans l'édition de ses *Écrits*. Là même donc où Lacan manifestait (pour le dire *a minima*) une certaine indifférence, il ne s'empêchait pas, parfois théâtralement, de demander (la scène devant l'armoire est du Molière).

* Parallèlement, Lacan n'a pas non plus rechigné à mettre en circulation les sténotypies de ses séminaires lorsque l'on s'est avisé – tardivement ? – de les lui demander. Je le précise car cet événement a fait coupure : jusque-là les « élèves » ne lisaient guère les séminaires, se contentant, en y assistant, d'une sorte d'effet d'imprégnation. C'est à ce moment-là seulement qu'a débuté la lecture de Lacan ou, pour le moins, qu'a été posée en acte la question de sa lecture.

* Au fil du temps, la charge des transcriptions s'officialise et, pour finir, se familialise, tandis que l'argent entre en jeu : celles de Pontalis, de Safouan, de Laborde se font sans lui (sans pour autant lui être cachées) ; celles de Nassif sont payées par l'EFP ; celles de Miller sont d'un coauteur, ce qu'entérine le contrat passé avec un éditeur. La mort de Jacques Lacan vient ensuite modifier le réseau des tensions qui ordonnent le problème. Coauteur, Jacques-Alain Miller est désormais aussi héritier du droit moral⁶ ; cela crée des devoirs, voire produit certains tiraillements dès lors qu'il admet que, d'une part, « l'enseignement de Lacan n'appartient à personne⁷ » et que, d'autre part, il a à veiller sur cet enseignement, qu'il en est le gardien.

* Le procès Stécriture (1985) est alors venu avertir tout un chacun d'un certain *noli me tangere*. Les choses, cependant, n'en sont pas restées là⁸ : de nombreuses transcriptions circulent sous forme papier, les frais en sont réglés par les acquéreurs. Les conférences et

part qu'y prend la secrétaire de Lacan est considérable. C'est elle qui, en en faisant récit à Jacques-Alain Miller, en quelque sorte lance les choses (il semble bien en effet, à lire le récit du récit, que son récit soit antérieur au geste de Jacques-Alain Miller proposant à Lacan « une toute autre façon de se rapporter à son séminaire ») ; et l'on songe à ce propos à la fonction secrétaire (aujourd'hui passablement dévalorisée) telle qu'elle était mise en œuvre, par exemple, par un Machiavel (voir Michele Benvenga, Tomaso Costo, *La Main du Prince. Petits traités du secrétaire dans l'Italie baroque*, Paris, Epel, 1992 ; également *Littoral*, n° 34-35, « La part du secrétaire », Paris, Epel, 1992). Mais arrêtons-nous un instant sur cette intervention de Gloria Gonzalez, d'autant que la rumeur en a véhiculé d'autres et de pas moins efficaces. Il apparaît qu'une certaine place auprès de Jacques Lacan, précisément celle de secrétaire, était tenue et depuis longtemps déjà. Combien de lettres, combien de textes de Jacques Lacan Gloria Gonzalez avait-elle déjà transcrits au moment où, par son récit, elle sollicite, de cette si amusante façon, Jacques-Alain Miller ? Celui-ci, du fait de la présence et de l'action de Gloria Gonzalez, ne pouvait endosser les habits du secrétaire qui pourtant et pour peu qu'on n'ait pas oublié le sens ancien de cette fonction, auraient parfaitement convenu.

⁶ Ce droit moral prolonge telle volonté du sujet par-delà sa mort (en l'occurrence, le pacte passé avec Jacques-Alain Miller, la volonté clairement formulée par Jacques Lacan que Jacques-Alain Miller poursuive son travail d'établissement tel qu'il l'a connu dès le premier séminaire publié). Elle la prolonge et même l'éternise, puisque, précise Jacques-Alain Miller, ce droit est transmissible. Quelque chose, par là, ainsi, serait donc définitivement verrouillé.

⁷ *Ibid.*, p. 27.

⁸ Voir l'ouvrage collectif *Le transfert dans tous ses errata*, suivi de *Pour une transcription critique des séminaires de Jacques Lacan*, op. cit., (un colloque intitulé « Pour une transcription critique des séminaires de Jacques Lacan » avait eu lieu à Paris les 15 et 16 juin 1991).

séminaires (presque tous) se téléchargent désormais aisément sur Internet⁹, des CD circulent, pas seulement en français. Que le détenteur des droits n'y trouve rien à redire est un geste remarquable : pouvoir ne pas n'est pas ne pas pouvoir.

* Il n'empêche, pour le lecteur *lambda*, les séminaires de Lacan sont publiés au Seuil, et c'est à partir de là que sont réalisées les traductions, elles aussi les plus largement diffusées. Or le statut de coauteur fait question, à commencer chez le coauteur lui-même, Jacques-Alain Miller, qui n'a d'ailleurs pas pensé sa fonction (on a déjà indiqué, on dira mieux plus loin à quel point elle est surdéterminée) d'une manière univoque au fil du temps¹⁰. Il n'est pas sûr, du point de vue de l'exercice concerné, que le terme soit bien approprié. On peut songer à « corédacteur ». « Rédaction » est un beau mot, son premier sens perdu (*redactio*, réduction mathématique) n'étant pas le moins intéressant ; Jacques-Alain Miller n'a d'ailleurs pas manqué de le convoquer¹¹. Ce biais d'une « coautorité » a cependant été élu conjointement par Jacques Lacan et Jacques-Alain Miller, et je ne vois pas que quiconque puisse objecter quoi que ce soit à cette décision. La question que pose au lecteur sa mise en œuvre est la suivante : comment cette fonction même de coauteur oriente-t-elle le travail (cf. Michel Foucault et sa « fonction auteur ») ? Les résultats l'attestent, elle offre une assez grande liberté d'intervention pour l'établissement du texte à partir de ses traces. Liberté, cela veut dire aussi : double tranchant. On le constatera aussi sur pièces, coauteur fait pencher l'exercice du côté de la transmission du sens, rapproche la transcription de la traduction¹². Ainsi Jacques-Alain Miller peut-il dire : « Je décide du sens¹³ ». Si le mot n'existait déjà¹⁴ et n'était consacré à un autre usage, on pourrait parler, par condensation de « transcription » et de « traduction », d'une *transduction*. Tirer la transcription du côté de la traduction va avec le fait de ne pas reprendre, dans le texte produit, toutes ces scories présentes dans le texte source, qu'une écriture du son, mais aussi qu'une transcription critique se devraient de ne pas négliger : bafouillages, hésitations, auto-corrections, lapsus, erreurs, etc. Non pas toutes à vrai

⁹ Notamment sur le site de l'École lacanienne : <http://www.ecole-lacanienne.net/index.php3>.

¹⁰ Dès le départ en 1973, il n'était sans doute pas aisé de faire tenir ensemble la pensée selon laquelle « mon "je" est celui de Lacan », celle de « ne compter pour rien » et la signature d'un contrat octroyant le statut de coauteur. Bien entendu, on se demande : si tel est en effet son statut, pourquoi le nom de Jacques-Alain Miller n'apparaît-il pas, au même titre que celui de Jacques Lacan, en couverture ? On sait la réponse : Jacques-Alain Miller a refusé la proposition que lui fit Lacan d'être, avec lui, cosignataire de la publication des séminaires. Était-ce une question de moment ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, cette proposition m'apparaît aujourd'hui mieux fondée que jamais.

¹¹ J.-A. Miller, F. Ansermet, « Entretien... », art. cité, p. 12 et 13 (où on lit : « rédigé sinon écrit », ou encore : « cette rédaction pourrait être différente – c'est la mienne, et c'est celle qui a convenu à Lacan »).

¹² Je fais ici référence au ternaire traduction (écriture du sens), transcription (écriture du son), translittération (écriture de la lettre), proposé dans mon livre *Lettre pour lettre* (Toulouse, Érès, 1984).

¹³ J.-A. Miller, F. Ansermet, « Entretien... », art. cité, p. 14 : « Quand je dis que je décide du sens, disons que je vais au pire. »

¹⁴ Transduction : opération selon laquelle certains bactériophages (virus bactériens) véhiculent d'une bactérie à l'autre un brin d'ADN porteur de gènes actifs. Ce brin s'inclut dans le chromosome de la bactérie réceptrice qui le transmet à toute sa descendance.

dire (c'est, d'ailleurs, impossible), mais certaines d'entre elles qui, à la réflexion, ne s'avèreraient pas sans valeur.

Tant sont différentes les deux démarches, disparates leurs résultats, il n'y a pas de concurrence entre l'établissement du texte par un coauteur et son établissement critique, pas plus qu'entre le fromage et le dessert, et ceux qui les opposent en criant au scandale font simplement preuve de leur peu d'appétit. Le geste n'est pas le même, et pas non plus le public potentiel des lecteurs. Jacques-Alain Miller ne prétend pas régler sa production sur ce que Lacan, telle année, aurait effectivement dit (transcription critique), mais, en accord avec Lacan, vise à faire un livre à partir de ce que, telle année, Lacan aurait dit. Un livre pour le présent et pour le populaire, ce qui, notons-le, modifiait et modifie le rapport de Lacan à son public tel qu'il se trouvait encore réaffirmé au tout début de « Télévision »¹⁵.

* La coexistence de fait de deux manières de transcription (voir mon point suivant) a rendu caduque l'exorbitante prétention affichée par la version Seuil dès la première parution. Il s'agissait de « valoir pour l'original qui n'existe pas » mais surtout, partant de là, de « faire foi ». On appréciera l'équivoque que charrie ce dernier terme. Il n'est désormais plus question de « faire foi » (hormis pour ceux, encore nombreux, qui y tiennent). L'événement est aujourd'hui explicitement reconnu par Jacques-Alain Miller.

* Outre les publications du Seuil, un certain travail a été fait ici et là depuis vingt ans, soit par des individus (Monique Chollet, Nicole Sels, Gêrôme Taillandier, Michel Roussan, Serge Hajlblum), soit par des groupes écoles ou revues (Stécriture, Elp, Afi/Ali, L'Unebévue). Cependant, *nulle part n'a été produit l'ensemble des séminaires d'une façon critique*. Si certains des travaux tendent à la transcription critique, chacun y va de sa manière.

Il n'est d'ailleurs pas du tout sûr qu'une unique manière critique puisse prendre en charge l'ensemble des séminaires. En particulier, les derniers font, à cet égard, difficulté. Ainsi paraît-il pratiquement exclu de publier l'ultime d'entre eux, « Dissolution », sans y intégrer certains éléments de la correspondance de Lacan avec Pierre Soury et Michel Thomé, peut-être aussi certains autres travaux, notamment repris de Jean-Michel Vappereau.

Rien, jusqu'à présent, n'indique clairement que ceux qui ont peu ou prou assisté aux séminaires et conférences divers de Lacan parviennent jamais à en produire une édition

¹⁵ « Car il n'y a pas de différence entre la télévision et le public devant lequel je parle depuis longtemps, ce qu'on appelle mon séminaire. Un regard dans les deux cas : à qui je ne m'adresse dans aucun, mais au nom de quoi je parle. » Puis, peu après : « Je parle à ceux qui s'y connaissent, aux non-idiots, à des analystes supposés » (*Autres écrits*, Paris, Seuil, 2001, pp 509-510). Il y a contradiction entre cette adresse réaffirmée et la décision de s'adresser au populaire (et donc de « faire populaire »), prise en 1972 avec Jacques-Alain Miller. Laquelle contradiction octroie à « Champ freudien » (titre de la collection où paraissent notamment les séminaires) le statut d'un trait symptomatique : si cette indication est vraie, l'adresse n'est pas le populaire ; si l'adresse est le populaire, ce trait n'a plus lieu d'être mentionné.

critique. Et se réunir pour en parler n'est pas nécessairement un premier pas, s'il est vrai qu'il y a un abîme entre parler d'embrasser quelqu'un et l'embrasser effectivement.

LE PROBLÈME : ORAL / ÉCRIT

Le séminaire (mais aussi bon nombre d'interventions publiques dont on devra bien se demander, un jour ou l'autre, si elles ne doivent pas à leur place chronologique y être intégrées¹⁶) était un exercice oral, dit-on (voir, plus loin, mes réserves) ; on dit aussi théâtral, ce qui est déjà autre chose, et c'est à ce dernier titre que Philippe Sollers en salue la performance.

Il est clair que s'agissant de certains propos le passage à l'écrit ne peut que trahir cette oralité. Lacan a d'ailleurs maintes fois souligné cette valeur interprétative de l'écrit : l'écrit contraint à trancher une équivoque signifiante. Exemple ? Comment, en certaines occurrences, écrire... *sinthome* ? *symptôme* ? *saint homme* ? Parfois, ni le contexte, ni la teneur du propos ni non plus l'enregistrement sonore ne permettent de le déterminer. Autre exemple ? Justement, *l'otre* (j'y reviendrai) qui, dans certaines propositions parlées de Lacan, ne peut s'écrire ni « Autre » ni « autre ». On entrevoit, à seulement partir de là, que les problèmes de transcription sont éminemment des problèmes théoriques.

Or ceci veut dire deux choses. D'une part, qu'en transcrivant on écrit la théorie, que les choix de transcription sont, beaucoup plus souvent qu'on ne l'imagine avant épreuve, des choix théoriques ; d'autre part, qu'on effectue ces choix avec la théorie que l'on a en tête et qui n'est pas nécessairement fondée en raison, qui a même toutes les chances, étant donné le caractère mouvant de l'enseignement de Lacan, d'être anachronique. Il y a cercle : il faudrait transcrire pour savoir la théorie et savoir la théorie pour transcrire. Un cercle dont Jacques-Alain Miller, en 1984, se dégageait en quelque sorte par le haut, en affirmant « avoir saisi l'articulation logique de l'enseignement de Lacan assez loin, pour pouvoir le restituer à travers l'écriture¹⁷ ». On songe au mot de Foucault : le savoir se fait pouvoir¹⁸.

Mais ce caractère oral de la performance ne saurait faire négliger que Lacan parlait et lisait avec de l'écrit. Lacan usait du tableau noir, de schémas, d'objets topologiques, plus tard

¹⁶ Il arrive à Lacan de faire explicitement allusion, en séminaire, à telle réunion qui eut lieu la veille. Que faire alors ? Passer outre ? Intégrer ce que l'on pourrait savoir qui s'est dit dans l'établissement du séminaire ? Donner une référence bibliographique ? Et s'il s'avère que Lacan a réagi à tel exposé, participé à telle discussion, que faire de ces propos ? Du point de vue de ce qui s'est appelé un enseignement, et même « un enseignement digne de ce nom », une remarque aussi brève soit-elle lâchée lors d'un débat peut s'avérer plus décisive que tout un développement de séminariste.

¹⁷ J.-A. Miller, F. Ansermet, « Entretien... », art. cité, p. 16. La suite de l'entretien nuance cependant le propos : il y est question de plusieurs tours de lecture mais aussi d'une « problématique sous-jacente » chez Lacan (p. 21) ; ou encore (p. 32) : « [...] peut-être est-ce d'un point plus éloigné que le mien que viendront les aperçus les plus novateurs – je ne l'exclus pas. »

¹⁸ Michel Foucault, *Le Pouvoir psychiatrique. Cours au Collège de France. 1973-1974*, Paris, Hautes études, Gallimard Seuil, 2003, p. 187.

des ronds de ficelle. La clinique de Jacques Lacan séminariste était une clinique de l'écrit¹⁹. Lacan lit le rêve de l'injection faite à Irma avec le graphe du désir, le petit Hans avec son écriture de la métaphore, Gide et Dora avec le schéma Z, etc., ceci jusqu'à Joyce, lu avec le nœud borroméen. Il n'en démord pas. La doctrine se faisait dupe de l'écrit même qu'elle produisait. Jacques-Alain Miller : « [...] ce qui vraiment décide de cet enseignement [celui de Lacan], c'est l'écrit²⁰. » L'écriture topologique singulièrement, qui clairement est hors oralité, n'est pas telle qu'elle viendrait simplement dire autrement quelque chose qui serait accessible également *via* l'oralité ; elle permet au contraire d'entrevoir un ensemble de déterminations inaccessibles sans elle et hors portée de l'oralité mais aussi de la lettre définie comme « structure localisée du signifiant » (exemple : l'inimaginable retournement sans trouage de la sphère, ultime cours de Pierre Soury)²¹.

Or cette manière lacanienne, ce jeu oral/écrit, n'a guère eu de suite chez les élèves. On en trouvera de nouvelles preuves dans les propos qui ont circulé préalablement à la rencontre mise sur pied par Édipe en novembre 2005. On lit, dans ces textes, certaines affirmations qu'il faut bien accueillir comme intempestives. Ainsi : « L'œuvre de Lacan est essentiellement orale » (Olivier Grignon), « Lacan a très peu écrit » (Serge Hajlblum), autant de propos qui pourraient trouver comme leur aboutissement dans la proposition, elle aussi inadéquate, de Jacques Nassif d'« ajouter la voix avec l'écrit » (ce qui, précisément, chez Lacan est exclu – voir son objet petit a²²).

Ainsi apparaît-il qu'envisager « naïvement » la transcription des séminaires comme un passage de l'oral à l'écrit relève d'une courte et partielle vue (logocentrisme ?). Tout un pan de l'établissement du texte se présente comme une tâche consistant à faire passer à l'écrit les traces plus ou moins effacées d'un écrit, autrement dit, sinon comme un passage de l'écrit à

¹⁹ Depuis *Lettre pour lettre* (*op. cit.*), où je présentais cette détermination, la fonction « clinique de... » s'est vue attribuer une invraisemblable liste d'arguments.

²⁰ J.-A. Miller, F. Ansermet, « Entretien... », art. cité, p. 23.

²¹ Jacques-Alain Miller paraît bien tenir la thèse opposée : il rapproche, jusqu'à les dire identiques, les effets de contraintes des chaînes borroméennes à quatre ronds de ficelle de ceux de la syntaxe des alpha, bêta, gamma, delta du séminaire sur *La Lettre volée*, ou encore la chaîne borroméenne en tant qu'elle peut comporter toujours davantage de ronds de ficelle de la série de Fibonacci, ceci jusqu'à conclure que « le nœud est une lettre » (Jacques-Alain Miller, « Notice de fil en aiguille », in Jacques Lacan, *Le Sinthome*, Paris, Seuil, 2005 ; respectivement pp. 202, 207, 236). La théorie des nœuds a, depuis ce moment où Lacan s'y référerait, fait de grands pas dans le sens de son algébrisation. Est-ce à dire que l'affaire est entendue ? Je ne sais. Mais surtout : est-ce ce biais-là qui intéressait Lacan mais aussi bien Soury, dans leurs manipulations ? Parier sur le fait que ce qu'ils cherchaient était de l'ordre d'un non-translittérable m'apparaît, jusqu'à preuve du contraire, une démarche mieux ajustée à ce qu'ils visaient.

²² S'agissant de sa transcription du séminaire *D'un Autre à l'autre*, Jacques Nassif s'octroie aujourd'hui le « beau » rôle de « passeur » de Lacan. La passe a été mise à bien des sauces, la voici une nouvelle fois convoquée hors de son lieu. Mais admettons-le un instant. Il ne saurait alors être question de faire passer la voix de Lacan mais, s'il devait bien s'agir d'une passe effective, du rapport du passant non à sa voix mais à la perte de sa voix. L'erreur de Nassif est patente et confirmée par son geste lui-même, lors de l'exposé de sa position : il enregistre sa propre voix. A-t-on vu un passeur s'enregistrer ? Est-ce imaginable ? Autre objection décisive : la passe est affaire de moment, tandis que rien n'indique que, s'agissant de la transcription de ses séminaires, la temporalité en jeu paraît bien une affaire de décennies... Mort, Lacan serait encore un passant ?

l'écrit, tout au moins comme la réalisation *in concreto* d'une écriture. Que nous ne soyons guère ajustés à cela, j'en vois un signe supplémentaire dans l'erreur patente du séminaire *Le Sinthome* récemment publié : tracer un nœud borroméen, même simple, fait manifestement difficulté²³. Il y a comme un monde à ce propos entre l'époustouflante dextérité de quelques rares parmi nous (dont je ne suis pas) et la maladresse de presque tous les autres.

On ne peut donc sans abus situer la performance du séminaire sur un registre purement et simplement oral. Des moments entiers n'ont de sens que référés à un écrit mis au tableau, les déictiques (si difficiles à transcrire) en témoignent ; les propos prennent alors leur portée en se faisant dupes de cet écrit dont il ne reste parfois nulle trace. Or, *si notre rapport au jeu de l'oral et de l'écrit n'est pas celui de Lacan, si nous ne sommes pas en ce sens lacaniens, il n'apparaît plus si étonnant que le projet d'une transcription critique soit resté en l'air.*

AU VIF DES PROPOS

Je voudrais maintenant faire d'une pierre deux coups. Montrer que la lecture de Lacan réclame l'usage d'une loupe (de là le caractère souvent décisif des choix de transcription, parfois en leur moindre détail), et montrer du même pas que les problèmes de transcription sont des problèmes éminemment théoriques.

Le mieux est sans doute de s'en remettre à quelques exemples. Je les reprends de mon séminaire consacré depuis trois ans maintenant à ce que j'appelle « l'amour Lacan », une inédite figure de l'amour, il est vrai discrètement dessinée. Vu l'absence de transcription critique des séminaires et autres interventions orales de Lacan, je me trouve, pour savoir ce qui fut dit, prendre en compte toutes les transcriptions présentes sur le marché, ceci jusqu'à établir chaque fois, les ayant discutées, la teneur du propos. C'est parfois fastidieux, d'autres fois réjouissant car ainsi se trouvent levés, à l'occasion, de bien intéressants lièvres. Au jour d'aujourd'hui, il n'y a pas, à mon sens, d'autre voie pour une questionnante lecture de Lacan.

Ces exemples ont été ci-après rassemblés sous cinq chefs : brouilles, lapsus, tendances, inventions, subtilités.

I Brouilles Passons rapidement sur la série des remaniements discrets du texte source que propose vs. De nombreuses heures seraient nécessaires pour n'envisager, un à un, que ceux d'un seul séminaire.

Certains sont bienvenus, ils facilitent la lecture et précisent le propos. Ainsi, s'agissant du tableau de Zucchi *Psiche sorprende Amore*, alors que son commentaire s'oriente vers la mise en valeur d'un point où se superposeraient complexe de castration et naissance de l'âme, là où, dans sa transcription critique du *Transfert*, Stécriture avait écrit :

²³ Jacques Lacan, *Le Sinthome*, *op. cit.*, p. 33.

[...] c'est là la valeur de l'image, de nous montrer qu'il y a donc une superposition ou une surimpression, un centre commun, un sens vertical [entre] <en> ce point de production du complexe de castration dans lequel nous allons entrer maintenant.

coauteur, Jacques-Alain Miller peut se permettre d'éclaircir pertinemment le propos :

[...] la valeur de l'image est de nous montrer qu'il y a donc une superposition ou une surimpression, un centre commun, un sens vertical entre l'âme et ce point de production du complexe de castration [...]²⁴.

D'autres fois, de telles éclairantes modifications viennent effacer ce qui peut apparaître comme une confusion lexicale chez Lacan. Ainsi apparaît-il à première vue préférable d'écrire :

Si l'amour est tout pris et englué dans cette intersubjectivité imaginaire, [...], il exige dans sa forme achevée la participation au registre du symbolique, l'échange liberté-pacte, qui s'incarne dans la parole donnée²⁵.

« Échange » vient à la place de « changement » dans la sténotypie. En dépit du fait qu'« échange » se présente, dans le contexte et sans guère de doute, comme cela même qu'a voulu dire Lacan, cette substitution peut être discutée. Question : sur quoi donc régler la transcription ? Sur ce qu'aurait *voulu dire* Lacan, ou bien sur ce qu'il aurait effectivement dit ? Décisive question, chacune des deux réponses engageant un rapport différent à Lacan. Comme tout un chacun, Lacan s'avèrait divisé entre ce qu'il voulait dire et ce qu'il disait effectivement ; on a, d'un côté, l'affirmation (excessive) que chaque mot de son enseignement est « pesé », de l'autre sa revendication (intempestive ?) d'être, séminariste, un analysant, un analysant qui – comme chacun sait – est en tant que tel précisément invité à ne pas peser chacun de ses mots. De là deux modalités différentes de transcription, différentes et non pas concurrentes car chacun de ces réglages, qui relèvent d'un choix du transcripateur, est peu ou prou amené à en passer par ce qu'il choisit de ne pas valoriser : on ne saurait transcrire le sens, transcrire ce que Lacan a voulu dire, sans s'en remettre à la lettre de son propos et pas d'avantage transcrire ce qui aurait effectivement été dit sans en passer par le sens. De tels recouvrements, cependant, ne vont pas jusqu'à annuler la différence des deux modalités susdites. En témoignent les exemples ci-dessous.

Voici juste une pincée de ces « petites » modifications (que je nomme ironiquement « brouilles ») auxquelles j'ai eu affaire dans *VS*. Parler du « dit rapport sexuel » (*Encore*, p. 131-132) n'est sans doute pas équivalent à parler du « rapport dit sexuel », ce que Lacan a sans doute articulé. Écrire que la visée de l'amour « n'est pas de satisfaction mais d'être » (*Les Écrits techniques*, p. 304-305) modifie sensiblement l'affirmation selon laquelle sa « visée est non de la satisfaction mais de l'être » (« de la satisfaction », « de l'être », comme « du beurre dans les épinards », le propos est matérialiste ; saute aussi l'équivoque du « de l'être », le suspens dont ce « de l'être » est porteur : « sa visée est de l'être » ? D'être quoi, au

²⁴ J. Lacan, *Le Transfert*, op. cit., p. 272.

²⁵ Jacques Lacan, *Les Écrits techniques de Freud*, Paris, Seuil, 1975, p. 242.

fait ?). Dire que l'ancien *domnoyer* « a un tout autre sens que celui de se donner » (*L'Éthique de la psychanalyse*, p. 118) ne revient pas à dire qu'il a « un tout autre sens que celui de ce donner » (le contexte indiquant clairement qu'il n'est nullement question ici d'un don de soi).

II Lapsus Coauteur et non pas seulement auditeur²⁶, Jacques-Alain Miller est parfaitement en droit de souhaiter effacer cela même que Lacan n'a pas voulu dire et qui s'est trouvé pourtant dit par lui. Ainsi en est-il de certains lapsus. Il peut arriver alors que ce geste aille jusqu'à ne plus laisser passer, dans sa transcription, les propos de Lacan lui-même prenant acte de son lapsus. Effacer le lapsus amène à effacer son commentaire.

Étudiant l'amour Lacan, j'ai régulièrement rencontré ce problème, car tout se passe comme si, lorsqu'il s'avisait de « parler d'amour » (ce de quoi, d'ailleurs, il se gaussait), Lacan était particulièrement généreux en lapsus. On connaît son lapsus quand il entreprend, en 1971-1972, à l'hôpital Sainte-Anne, de redire le poème de Tual mis en exergue à l'une des parties de « Fonction et champ de la parole et du langage ». Un double lapsus plus exactement, puisque avoir mis la femme à la place de l'amour l'amène à mettre l'amour à la place de la femme²⁷. Excusez du peu ! Mais c'est au séminaire *Encore* que nous sommes aujourd'hui invités prioritairement à nous référer et je vais autant que faire se peut jouer le jeu.

Le 26 juin 1973, Lacan tente de lier amour et non-rapport sexuel. Ce n'est évidemment pas une mince affaire, et singulièrement lorsqu'il est question de préciser de quelle façon le psychanalyste accueille le transfert, y répond. Tandis que le rapport sexuel « ne cesse pas de ne pas s'écrire » (impossibilité), est-il affirmé, l'amour surviendrait comme un effacement de la première négation, du premier « ne pas » de cette proposition : l'amour, ainsi, « cesse de ne pas s'écrire » (contingence). Il s'agirait, avec l'amour, d'une illusion, d'une illusoire écriture du rapport sexuel. Puis la négation restante tendrait à se déplacer, le « cesse de ne pas s'écrire » se transformant, ensuite, en « ne cesse pas de s'écrire », et ce serait l'amour non plus comme contingence mais comme nécessité. Fort bien. Seulement voilà que, dans ses ébats avec ces mouvements de la négation (effacement, puis déplacement), Lacan y va d'un lapsus :

Ce cesser de ne pas s'écrire, vous le voyez, ce n'est pas formule que j'ai avancée au hasard. Si je me suis complu au nécessaire comme à ce qui ne cesse pas de ne pas, [*Je commente : Lacan entrevoit qu'il est en train de se tromper, il va, juste après, répéter l'erreur une seconde fois comme pour se donner le temps de se rendre compte que quelque chose ne va pas*] ne pas s'écrire, [*ça y est, il sait son erreur et corrige*] qui ne cesse pas, ne cesse pas de s'écrire **en l'occasion, le nécessaire n'est pas le réel, c'est ce qui ne cesse pas de s'écrire.**

La proposition que je détache ci-dessus par un caractère gras vient rectifier l'erreur ; elle la commente déjà. Cependant, durant tout un moment (à nos yeux : plus d'une vingtaine

²⁶ Cf. son intervention (« S barré à la place de S un »), le 8 mars 1977, alors que Lacan, en séminaire, se trompe dans l'écriture de ses discours.

²⁷ J'ai discuté en détail l'enjeu de ce lapsus dans la séance du 16 décembre 2004 de mon séminaire.

de lignes – voir document joint, que l'on pourra confronter à vs), Lacan va tenter de négliger son lapsus. Il finira tout de même par se décider à le prendre en compte, commettant peut-être alors d'un nouveau lapsus :

[...] le déplacement de cette négation, à savoir le passage à ce que tout à l'heure j'ai manqué si bien d'un lapsus lui-même bien significatif, [...]

L'enregistrement sonore permettrait-il de trancher entre « manqué » et « marqué » (on songe à une erreur de frappe) ? Cela ne résoudrait pas l'ensemble de la question posée. Procédons autrement. Selon l'heureuse règle philologique de la *lectio difficilior*, prenons l'hypothèse la plus défavorable à Lacan, celle qui va le plus à l'encontre de ce qu'il veut dire (puisque telle est l'incidence d'un lapsus : un dire autre que ce que l'on voulait dire et qui, parfois, vient exactement dé-mentir ce que l'on voulait dire et qui, donc était, fût-ce sans qu'on le sache, de l'ordre du mensonge). Cette fois, le lapsus vient en effet carrément infirmer ce que Lacan voulait dire. Tandis qu'il tente d'articuler la contingence puis la nécessité de l'amour au regard de l'impossibilité du rapport sexuel, voici que son lapsus vient marquer l'amour non pas comme nécessaire mais comme impossible ! L'impossibilité du rapport sexuel, est-il du coup inopinément suggéré, viendrait contaminer l'amour, le rendre lui-même impossible. Or si ensuite Lacan a bien dit (second lapsus) qu'il a « manqué » cette contamination, son propos lui-même, y compris les deux lapsus, laisse en suspens le positionnement de l'amour au regard du non rapport sexuel.

Il s'ensuit que nous pouvons ne pas prendre pour argent comptant, et notamment citer comme relevant de Lacan, l'articulation logique du non-rapport sexuel et de l'amour telle qu'elle se trouve dans vs. Une heureuse conséquence dont la justesse est confirmée, s'il en était besoin, par un forçage d'Alain Badiou à cet endroit²⁸. Ceci résulte de notre choix, celui de ne pas méconnaître l'intérêt de la discussion, par Lacan lui-même, de son propre lapsus.

Or, s'il est exact que Lacan a relu en détail cette version avant sa publication au Seuil (personnellement, je n'en sais rien, j'imagine plutôt que, faisant confiance à Jacques-Alain Miller, il a parcouru le texte d'assez loin), l'on devra admettre qu'il aura entériné lui-même

²⁸ Lacan s'interroge : « D'autre part, j'ai défini le rapport sexuel comme ce qui ne cesse pas de ne pas s'écrire. Il y a là impossibilité. C'est aussi bien que rien ne peut le dire – il n'y a pas, dans le dire, d'existence du rapport sexuel. Mais que veut dire de le nier ? Est-il légitime d'aucune façon de substituer une négation à l'appréhension éprouvée de l'inexistence ? C'est là aussi une question qu'il ne s'agit pour moi que d'amorcer. Le mot *interdiction* veut-il dire plus, est-il davantage permis ? C'est ce qui, non plus, ne saurait dans l'immédiat être tranché » (*Encore, op. cit.*, p. 132). Badiou, lui, tranche : « Au regard de la différence sexuelle, essentiellement disjonctive, l'amour en subsumant l'objet sous l'être du sujet, construit la scène d'une présentation où le non-rapport s'effectue comme compte, le compte-pour-deux » (Alain Badiou, « La scène du deux », in *De l'amour*, ouvrage collectif, sous la direction de l'École de la cause freudienne, Paris, Champs Flammarion, 1999, p. 178). Cet article se présente d'emblée comme un commentaire « de l'énoncé de Lacan selon lequel l'amour vient suppléer au manque du rapport sexuel ». Mais comment sait-on qu'un tel énoncé (non référencé) est bien chez Lacan ? Et surtout que Lacan l'aurait, en tous les sens du mot, « tenu » ? La problématisation d'une possible articulation amour / sexe a beaucoup varié chez Lacan (voir sa transformation de la vérité en varité), moyennant quoi apparaît déjà fort intempestive et sans doute inexacte l'assertion première par laquelle Badiou engage son propos.

l'ensevelissement de son (double ?) lapsus ainsi que celui de sa propre discussion. Devons-nous nous régler sur cet effacement censément voulu par lui ? Pour ma part, je ne le souhaite pas, en tout cas pas aujourd'hui (puisque je m'aperçois que ma propre transcription du séminaire *Encore*, ou disons plus trivialement mes notes ont, elles aussi, effacé son lapsus), et crois savoir que quelques autres (pas tous) partagent ce point de vue. Quelle sorte d'analysant serait Lacan séminariste (ce qu'on répète si volontiers, sans le moindre jugement critique à ce propos) s'il s'employait à effacer ses lapsus ?

La règle selon laquelle, dès lors qu'il est par lui commenté, un lapsus doit figurer dans la transcription proposée paraît sinon de bon sens tout court, tout au moins de bon aloi s'agissant de psychanalyse. Cependant, à quel monceau de difficultés va-t-elle ouvrir la porte dès lors que l'on décide de prendre en compte la notion de « lapsus de nœud » si décisivement mise en avant dans *Le Sinthome*²⁹ ? Combien de dizaines de fois, dans ses derniers séminaires topologiques, Lacan s'est-il ainsi trompé ? Comment traiter chacune de ses erreurs, comment, ne serait-ce que cela, les repérer ? Notons que dans sa « Notice de fil en aiguille » donnée en annexe du séminaire *Le Sinthome*, Jacques-Alain Miller met en avant le lapsus de nœud. Ainsi, comment pourrait-on faire si décisivement cas du lapsus de nœud chez Joyce et négliger ceux de Lacan ?

III Tendances Plus manifestement que d'autres, il est des corrections, voulues ou non, qui, pourtant elles aussi discrètes, tirent Lacan d'un certain côté. On pourrait les nommer « tendancieuses ». Ces dernières années, j'ai eu affaire à deux cas de cette espèce, l'un (transcription Afi de *L'Angoisse*) qui tire Lacan et avec lui le psychanalyste lacanien du côté du discours du maître, l'autre (Seuil, *Les Formations de l'inconscient*) qui éloigne Lacan de Hegel pour le rapprocher de Freud.

Soit donc, premier cas, la séance du 5 juin 1963. On lit, dans la transcription Afi, ceci (il s'agit de l'homosexualité féminine, que Lacan dit être affiné à l'amour uranien – une affirmation déjà plus si aisée à proférer aujourd'hui) :

Amour idéaliste, présentification de la médiation essentielle du phallus comme – . Ce donc, pour les deux sexes, c'est ce que je désire et que je ne puis avoir qu'en tant que – . C'est ce moins qui se trouve, dans le champ de là [*à corriger : là*] conjonction sexuelle, être le médium universel, être ce moi, cher Reboul, non point hégélien réciproque, mais en tant qu'il constitue le champ de l'Autre comme manque, je n'y accède que pour autant que je prends cette voie même, que je m'attache à ceci que ce je me fait disparaître, que je ne me retrouve que dans ce que Hegel a bien sûr aperçu, mais qu'il motive sans cet intervalle, que dans un a généralisé, que dans l'idée du moi en tant qu'il est partout, c'est-à-dire qu'il n'est nulle part.

Un tel texte vous garantit que même en consacrant vingt ans à le déchiffrer, on n'aboutira à rien – ce qui, d'aventure, peut tranquilliser. La confusion qu'il véhicule est telle que l'on en vient à penser qu'ici, contrairement à ce que je disais, l'on ne transcrit pas avec la théorie que l'on a en tête mais avec une absence complète de réflexion sur les propos tenus

²⁹ Jacques Lacan, *Le Sinthome*, Paris, Seuil, 2005, p. 97 (notamment).

par Lacan. L'on s'est simplement contenté de reproduire, sans le moindre recul critique, trois bêtises de la sténotypiste qui, depuis, en a commis au moins une autre. En l'occurrence, la sténotypie se présentait ainsi :

avoir marqué l'affinité la plus radicale avec ce
qu'on appelle l'homosexualité féminine. ψ
Amour idéaliste, présentification de la médiation
essentielle du phallus comme $(-\psi)$. Ce (ψ) donc, pour
les deux sexes, qu'est-ce que je désire ? que je ne
puisse avoir qu'en tant que $(-\psi)$. C'est ce moins qui
se trouve, dans le champ de la conjonction sexuelle,
être le médium universel, être ce moi, cher [Fabour,
non point hégélien, réciproque mais en tant qu'il cons-
titue le champ de l'autre comme manque. Je n'y accède
que pour autant que je prends cette voie-même, que je
m'attache à ceci que ce je me fait disparaître, que
je me retrouve, que, dans ce que Hegel, bien sûr, a
aperçu mais qu'il motive sans cet intervalle, que dans
un (a) généralisé, que dans l'idée du moi en tant qu'il
est partout, c'est-à-dire qu'il n'est plus nulle part,

Bien entendu, Jacques-Alain Miller a rectifié les plus grossières erreurs³⁰. Mais que penseront les gens de l'Afi, qui, très fâchés contre ses transcriptions et donc ne s'y fiant pas, s'en remettront à celles de leur groupe, en lisant que le moi constitue le champ de l'Autre comme manque ? Penseront-ils au moi de Charles Melman ? Quel maître !

On sait que l'Afi et autres associations affidées s'avancent volontiers en donneuses de leçons ; quand on n'en n'appelle pas à Monsieur le juge, quand on ne manie pas l'injure, on dénonce, dans une circulaire interne, la « dérive éthique » qui serait associée à mon nom³¹. Je cite :

³⁰ Il écrit : « L'amour idéaliste présentifie la médiation du phallus comme $(-\psi)$. Le (ψ) , c'est dans les deux sexes ce que je désire, mais aussi ce que je ne puis avoir qu'en tant que $(-\psi)$. C'est ce moins qui se trouve être le médium universel dans le champ de la conjonction sexuelle. Ce moins, cher Reboul, n'est point hégélien, n'est point réciproque. Il constitue le champ de l'Autre comme manque, et je n'y accède que pour autant que je prends cette voie même, et que je m'attache à ceci, que le jeu du moins me fait disparaître. Je ne me retrouve que dans ce que Hegel a aperçu, bien sûr, mais qu'il motive sans cet intervalle, à savoir dans un a généralisé, l'idée du moins en tant qu'il est partout, c'est-à-dire qu'il n'est nulle part » (Jacques Lacan, *L'Angoisse*, Paris, Seuil, 2004, p. 312). La transcription Roussan (p. 233) suit, elle aussi, la sténotypie de trop près : le premier intempestif « moi » est bien corrigé en « moins » (correction signalée), mais n'y sont rectifiés ni le « je » (en « jeu ») ni le second « moi » (en « moins »).

³¹ Mon nom auquel, par ailleurs et qui plus est par la suite, on se réfère (voir le site publierlacan.org, site sur le quel on pouvait lire, en cette mi-octobre 2005 que Jacques-Alain Miller m'aurait conduit devant un tribunal. C'est, simplement, inexact. J'ajoute ici, puisque l'occasion m'en est offerte, que le procès Stécriture fut un procès en quelque sorte correct, absolument à l'écart de ces injures et coups bas qui aujourd'hui fleurissent dans les propos en actes de qui l'on sait. Et sans haine. Je jugeais, déjà à l'époque, que Jacques-Alain Miller faisait ce qu'il considérait être son boulot d'exécuteur testamentaire et n'ai pas changé d'avis depuis. Notre

À l'instigation d'Allouch, l'intérêt prévalent accordé à la lettre semble entraîner d'étonnantes dérives éthiques. Y a-t-il lieu de s'interroger³² ?

Ah, que n'a-t-on, à l'Afi, mon intérêt pour la lettre !

Soit maintenant, second cas de transcription tendancieuse, la séance du 18 décembre 1957 (*Les Formations de l'inconscient*). Il s'agit de la toute première fois où, dans son parcours, Lacan situe l'amour sur le registre du comique (ceci non sans produire, du même pas, une sienne définition du comique). Et aussi de la toute première fois dans ses séminaires où Lacan articule amour et sexe. Ces deux « premières » – faut-il le préciser ? – ne sont pas rien : un cent mètres peut être joué dès le départ, un voyage raté ou réussi selon quel pied aura fait le premier pas. On lit, dans VS, cette définition de la comédie :

C'est le principe de la comédie de les poser [*il s'agit des passions*] comme telles, c'est-à-dire de centrer l'attention sur un ça qui croit entièrement à son objet métonymique. Il y croit, cela ne veut pas dire qu'il y soit lié, car c'est aussi une des caractéristiques de la comédie que le ça du sujet comique quel qu'il soit, en sorte toujours intact.

La version sténo disait ceci :

C'est le principe de la comédie de les poser comme telles c'est-à-dire de centrer l'attention sur un soi qui croit entièrement à son objet métonymique ; ce qui veut dire d'ailleurs qu'il y croit. Cela ne veut absolument pas dire qu'il y soit lié, car c'est aussi une des caractéristiques de la comédie que le soi du sujet comique quel qu'il soit, en sort toujours absolument intact.

Saute aux yeux que dans VS le « ça » a été mis par deux fois à la place du « soi ». Ou, plus exactement, non par deux fois mais, à une exception près (j'y viendrai), tout au long de cette séance, soit douze fois. Cette systématisme de la substitution ne réduit pas l'erreur mais l'aggrave. À vrai dire, il se pourrait que Jacques-Alain Miller ait été ici dupe d'un de ces demi-escamotages de ses références et appuis théoriques dont Lacan gardait souvent le secret, un secret... de Polichinelle. Il faudra en effet attendre un mois, précisément la séance du 29 janvier 1958, pour qu'il lâche le morceau et avoue à ses auditeurs qu'il doit une bonne part de sa présentation du comique, et notamment sa thèse de la supériorité du comique sur le tragique, à Hegel³³ (ceci bien que Hegel ait été mentionné dès le 18 décembre 1957, mais fort discrètement). Mettre le « ça » à la place du « soi », cela revient à éloigner Lacan de Hegel et à le (pour le ?) rapprocher de Freud. C'est, du même pas, priver Lacan de ce qui peut apparaître comme son plus fort argument en faveur du comique de l'amour, à savoir le fait que, dans la religion esthétique (*Kunstreligion*) le tragique précède le comique, que le

amitié était là bien avant ce procès ; elle est là aujourd'hui, quelles que soient nos différences quant à la lecture de Lacan).

³² Circulaire du 22 octobre 2003. Il s'agit de la neuvième des questions posées par Charles Melman en vue de l'organisation d'un colloque. J'attends toujours non pas une explication (puisque je ne fais pas couple avec celui que Jacques Derrida appela « le facteur de la vérité ») mais des excuses.

³³ « J'ai terminé en effet mon dernier trimestre sur ce que je vous ai apporté concernant la comédie. Quand je vous ai dit que l'essentiel de la comédie, c'était quand le sujet reprenait toute l'affaire dialectique en main, et disait – *Après tout, toute cette affaire dramatique, la tragédie, les conflits entre le père et la mère, tout cela ne vaut pas l'amour, et maintenant amusons-nous, entrons dans l'orgie, faisons cesser tous ces conflits, tout de même tout cela est fait pour l'homme* –, cela n'a pas été très bien ingéré. J'ai été très étonné d'avoir surpris, voire scandalisé, quelques personnes. Je vais vous faire une confidence – c'est dans Hegel. »

comique lui est donc subjectivement supérieur. En quoi ? En ce qu'il résout le problème de la terreur. La comédie

[...] est le retour de tout ce qui est universel dans la certitude de soi-même, et cette certitude est par conséquent l'absence complète de terreur, l'absence complète d'essence de tout ce qui est étranger, un bien-être et une détente de la conscience telle qu'on n'en trouve plus en dehors de cette comédie³⁴.

Parmi les motifs qui ont pu contribuer à substituer « ça » à « soi », motifs que je ne détaillerai pas ici pour cette raison qu'il ne me revient pas de les dire, est peut-être intervenu le fait que Lacan disait ceci :

D'où sort la comédie ? On³⁵ nous dit qu'elle sort de ce banquet où, en somme, l'homme dit oui dans une espèce d'orgie – laissons à ce mot tout son vague. Le repas est constitué par les offrandes aux dieux, c'est-à-dire aux Immortels du langage. En fin de compte, tout le processus d'élaboration du désir dans le langage, se ramène et se rassemble dans la consommation d'un banquet. Tout ce détour n'est fait que pour en revenir à la jouissance, et à la plus élémentaire. Voilà par quoi la comédie fait son entrée dans ce que l'on peut considérer avec Hegel comme la face esthétique de la religion³⁶.

Introduire ici le ça freudien suggère que cette « consommation », que cette « jouissance la plus élémentaire » serait d'ordre pulsionnel. Or ce n'est précisément pas le cas. Toujours dans cette séance, Lacan mentionne « l'existence première de la tendance », ou encore lit comme un « retour du besoin sous sa forme la plus élémentaire » la façon dont Aristophane, dans *Les Nuées*, ridiculise Socrate. « Consommation », « jouissance », « tendance », « besoin » : il se garde bien de prononcer le mot « pulsion ». Ce serait en effet se diriger vers ce sur quoi se conclut cette séance dans VS, à savoir une proposition qui, si elle était vraie, rendrait tout simplement l'analyse impraticable.

Le ça, lit-on, est par nature au-delà de la prise du désir dans le langage.

Le soi³⁷, oui, le ça certainement pas. Ceci est précisé cette même année de séminaire lorsque, le 4 juin 1958, Lacan montre comment l'investissement de l'objet en provenance du ça est repris au niveau de la demande. La pulsion, chez Lacan, loin d'être hors langage, est présentée, au moment où le « graphe du désir » ordonne la théorie, comme $\$ \diamond D$, comme « trésor des signifiants », ou encore comme « ce qui advient de la demande quand le sujet s'y évanouit »³⁸.

Cette dernière phrase de la séquence ici discutée renvoie à cette autre qui, elle, l'a inaugurée et où Lacan disait :

Or, si nous avons trouvé dans les sous-jacences du mot d'esprit, cette structure essentielle de la demande selon laquelle, en tant qu'elle est reprise par l'Autre, elle doit être essentiellement insatisfaite, il y a tout de même une solution, la solution fondamentale, celle que tous les êtres humains cherchent depuis le début de leur vie jusqu'à la fin de leur existence. Puisque tout dépend de l'Autre, la solution, c'est d'avoir un Autre tout à soi. C'est ce que l'on appelle l'amour³⁹.

³⁴ Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, trad. Jean Hyppolite, Paris, Aubier Montaigne, t. II, p. 257.

³⁵ Remarquable « on ». Hegel, en fait.

³⁶ J. Lacan, *Les Formations de l'inconscient*, op. cit., p. 134.

³⁷ Ce « soi » où l'on peut voir, étant donné ce qui en est dit, une préfiguration de l'objet petit a.

³⁸ Jacques Lacan, *Écrits II*, Paris, Seuil, nouvelle édition, octobre 1999, p. 298.

³⁹ J. Lacan, *Les Formations de l'inconscient*, op. cit., p. 133.

Ici, il était clairement exclu de substituer au « soi » le « ça ». Écrire : « [...] la solution, c'est d'avoir un Autre tout à ça » aurait été... comique (connotation : « avoir un autre... tout à trac »). Or c'est ce même « soi » qui va courir jusqu'au terme de cette séquence et de cette séance.

L'effacement de la référence hégélienne ne prive pas seulement Lacan d'un argument de poids (pas seulement d'autorité), ceci alors même qu'il était très difficile pour Lacan, qu'il reste très difficile aujourd'hui encore, d'introduire au champ freudien l'idée que l'amour est un sentiment comique (on le comprend intellectuellement, on n'en pense pas moins que non, y compris pour ses propres amours⁴⁰). Lorsqu'il s'agit pour Lacan de dessiner ce que j'appelle l'amour Lacan, c'est encore avec Hegel qu'il ferrailera le 21 novembre 1962, rivalisant à qui des deux, Hegel ou lui, dirait la formule qui serait inmanquablement opérante pour obtenir l'amour⁴¹. L'enjeu de ce nouveau débat avec Hegel n'est rien de moins, pour Lacan, que de loger l'amour là où Hegel situait la lutte⁴², autrement dit de dégager l'amour de sa figure guerrière (Ovide : « *Militae species amor est*⁴³ »). Ce n'est donc pas seulement un appui qui saute ce 18 décembre 1957, c'est la possibilité même, pour le lecteur de Lacan, de repérer un fil qui, à certains moments non quelconques, vient ostensiblement au jour dans le séminaire, de repérer un débat poursuivi avec Hegel et d'une importance telle, s'agissant de l'amour Lacan, que je n'hésite pas aujourd'hui, relectures faites, à dire que Hegel, concernant l'amour, fut plus important pour Lacan que la *fin' amor* ou encore que le *Banquet* de Platon.

IV Inventions ? Il ne sera point besoin d'aller bien loin pour avoir affaire à la difficulté que présente la transcription d'« otre ». On la rencontre si souvent qu'il n'est guère surprenant de la retrouver dans cette même séance du 18 décembre 1957. Voici, en effet, la suite immédiate d'une phrase ci-dessus discutée :

Le ça est par nature au-delà de la prise du désir dans le langage. Le rapport à l'Autre est essentiel pour autant que le chemin du désir passe nécessairement par lui, mais non pas en tant que l'Autre serait l'objet unique, sinon en tant que l'Autre est le répondant du langage, et le soumet à toute sa dialectique⁴⁴.

L'autre en tant qu'objet unique, l'autre de l'amour, de cet amour dont Lacan avec Freud admettait le caractère narcissique, l'autre que l'on tenterait d'avoir (nous l'avons lu à

⁴⁰ David Halperin, *Amour et ironie. Six remarques sur l'eros platonicien*, trad. de l'anglais (États-Unis) par Isabelle Châtelet, Paris, Cahiers de L'Unebêvue, 2005.

⁴¹ Hegel : « Je t'aime, même si tu ne le veux pas. » Lacan : « Je te désire, même si je ne le sais pas. »

⁴² Ce qui revenait notamment à parcourir à l'envers le chemin emprunté par Hegel, tout au moins ce chemin tel qu'il avait été présenté à Lacan par Alexandre Kojève (voir son *Introduction à la lecture de Hegel*. Leçons sur la phénoménologie de l'esprit professées de 1933 à 1939 à l'École des hautes études, réunies et publiées par Raymond Queneau, Paris, Gallimard, 1947, pp. 512-515).

⁴³ Ovide, *L'Art d'aimer*, Paris, Belles Lettres, éd. bilingue, 2002, p. 40 (p. 65 de l'éd. de poche).

⁴⁴ Jacques Lacan, *Les Formations de l'inconscient*, op. cit., p. 75. STÉNOTYPIE : « Le soi est par nature au-delà de la prise du désir dans le langage. Le rapport à l'autre est essentiel pour autant que le chemin du désir passe nécessairement par lui, non pas en tant que l'autre [*corrigé manuellement Autre*] serait l'objet unique, mais en tant que l'autre [*id.*] est le répondant du langage, et par lui-même le soumet à toute sa dialectique. »

l'instant) « tout à soi », c'est l'autre écrit avec un petit a. Ainsi, à Bruxelles, les 9 et 10 mars 1960, chez les cathos, Lacan dira-t-il :

Je m'aime moi-même en tant que je me méconnais essentiellement. Je n'aime qu'un autre. Un autre avec un petit a initial [...]

La question de l'amour est posée chez Lacan en termes ontiques et non pas ontologiques : il s'agit, chez lui, non pas de l'amour de l'être en tant qu'être, mais de l'amour d'un être, voire de *cet* être précisément que l'on se surprend aimer.

L'Autre répondant du langage, en revanche, est l'Autre grand A. Moyennant quoi lorsque Lacan s'avise de prendre ensemble ces deux autres en mentionnant, au début de cette phrase, « le rapport à l'otre », dans cette occurrence d'« otre », nous ne pouvons écrire ni « autre » avec un petit a ni « Autre » grand A. Je propose, toutes les assez nombreuses fois où nous rencontrons cette difficulté, de transcrire « otre », de façon à indiquer que, dans l'occurrence en question, il est exclu de trancher entre petit et grand « otre ».

De même dans la phrase elle aussi ci-dessus citée :

Puisque tout dépend de l'Autre, la solution, c'est d'avoir un Autre tout à soi. C'est ce que l'on appelle l'amour.

paraît-il exclu d'écrire « c'est d'avoir un Autre [grand A] tout à soi » – une folie que même les plus fous d'entre les fous n'ont jamais pu imaginer. Je propose :

Puisque tout dépend de l'otre, la solution, c'est d'avoir un autre tout à soi. C'est ce que l'on appelle l'amour.

Transcrire « otre » offre l'avantage de renvoyer à la sorte de superposition du grand Autre et du petit autre, superposition ou collage qui rend précisément possible la survenue de la solution. Cet « otre » répond également au positionnement de l'amour *entre* imaginaire et symbolique, autrement dit à l'amour tel qu'il se trouve situé sur la pyramide des passions de l'être⁴⁵.

Il est certes difficile, et nous pouvons bien en être agacés, de méconnaître que cette écriture (« otre ») met ouvertement en question la distinction du petit et du grand « otre », distinction pour laquelle Lacan a tellement bataillé et qui renvoie directement à rien de moins qu'à celle du symbolique et de l'imaginaire. Je crois pourtant que ce prix, ce prix élevé, nous sommes en mesure de le payer. Que faire semblant de rien n'est pas une solution. Lacan était quelqu'un qui savait à l'occasion faire face et tenter de répondre aux apories que levait son propre frayage⁴⁶. Pourquoi, lorsque les questions nous reviennent (et tel est le cas lorsqu'on s'avise de le transcrire), devrions-nous nous montrer moins hardis que lui ?

⁴⁵ Cf. J. Lacan, *Les Écrits techniques de Freud*, op. cit., p. 297.

⁴⁶ Pour un cas remarquable, voir Jean Allouch, *La Psychanalyse : une érotologie de passage*, Paris, Cahiers de L'Unebévue, L'Unebévue éd., 1998, p. 37 sq.

D'ailleurs, en le transcrivant, avons-nous seulement le choix ? Nous lisons, dans la séance du 1^{er} mars 1961 du séminaire *Le Transfert...*, ceci (transcription Stécriture) :

Et toute la question est de s'apercevoir du rapport qui lie cet Autre auquel est adressée la demande d'amour avec l'apparition de ce terme du désir en tant qu'il n'est plus du tout, cet Autre, notre égal, cet Autre auquel nous aspirons, cet Autre de l'amour, mais qu'il est quelque chose qui, par rapport à cela, en représente à proprement parler une déchéance – je veux dire quelque chose qui est de la nature de l'objet⁴⁷.

Soit maintenant vs (parution de juin 2001, une deuxième édition corrigée donc) Les différences avec Stécriture sont ci-dessous soulignées, les « suppressions » indiquées par des [...] :

Tout le problème est de s'apercevoir du rapport qui lie l'Autre auquel est adressée la demande d'amour, à l'apparition [...] du désir. [...] L'Autre n'est alors plus du tout notre égal, l'Autre auquel nous aspirons, l'Autre que l'amour, mais [...] quelque chose qui [...] en représente, à proprement parler, une déchéance – je veux dire quelque chose qui est de la nature de l'objet⁴⁸.

Tous les démonstratifs ont « sauté ». Dire « cet Autre » n'est pas équivalent à dire « l'Autre ». Une telle modification réitérée, donc soutenue, tend à élever cet Autre à la dignité (si cela en est une) d'une essence. Cette valorisation (si cela en est une) renvoie en la redoublant à la bévue « D'un autre à l'Autre »⁴⁹, qui n'a sans doute pas encore rendu tout son suc et qui, en quelque sorte, donnait par avance du grain à moudre à tous ceux qui aujourd'hui tombent à bras raccourcis sur ce qu'ils appellent « l'ordre symbolique ». Tendre à faire de l'Autre une essence, Lacan aura vu ce danger ; et sans doute était-il averti qu'il ne lui suffisait pas de frapper cet Autre d'une barre pour définitivement l'écarter. D'ailleurs, n'en courait-il pas sciemment le risque ? Claude Levi-Strauss le lui signalait. N'est-il pas remarquable que les titres de la très grande majorité des séminaires commencent par un article défini ? Vingt sur vingt-six, à en juger par les jaquettes du Seuil ! Si *la* femme n'existe pas, si l'Autre n'existe pas, en revanche paraissent bien exister *Les* Écrits techniques, *Le* Moi, *Les* Psychoses, *La* relation d'objet, *Les* Formations de l'inconscient, *Le* désir (on finit, dans les conversations, par ne plus appeler ce séminaire que comme cela), *L'*Éthique (même remarque que pour *Le* Désir), *Le* Transfert, *L'*Identification, *L'*Angoisse, *Les* quatre concepts, *L'*Objet (même remarque que pour *Le* Désir et *L'*Éthique), *La* Logique du fantasme (ici, l'écrasement du titre sur son premier substantif ne fonctionne pas), *L'*Acte (ici, oui, cela fonctionne), *L'*Envers (là aussi), *Les* Non-dupes (*idem*), *Le* Sinthome (ici, remarquablement, nul besoin de condensation), *L'*Insu (appel pressant, ici, à la condensation, vu la longueur du titre), *Le* Moment de conclure, *La* topologie et le temps (tiens !, la topologie résiste, ne se laisse pas déporter vers une essence : on ne désigne pas ce séminaire en disant : « La topologie »). Cela fait beaucoup d'articles définis. Est-ce une raison pour en ajouter, ce qui eut également lieu

⁴⁷ Jacques Lacan, *Le Transfert dans sa disparité subjective, sa prétendue situation, ses excursions techniques*, établissement Stécriture.

⁴⁸ J. Lacan, *Le Transfert*, op. cit., p. 207.

⁴⁹ Ainsi était écrit, sur la jaquette du premier séminaire de Lacan publié au Seuil, le titre du séminaire de l'année 1968-1969.

quand le Seuil fit paraître *le Séminaire* (S majuscule, qui plus est) ? Jusque-là, il y avait, pour ceux qui entreprenaient de les lire, *les séminaires*... Mais peut-être cet excès a-t-il été perçu, puisque, significativement, au moment même où s'établissait *le Séminaire*, les différentes années furent numérisées : livre I, livre II, III, etc. Moyennant quoi, l'on en vint bientôt à parler du séminaire I, II, III, etc. Un double mouvement donc : de rassemblement (de prise en masse) et de morcellement (mais aussi d'ordonnement).

Il apparaît qu'on ne saurait situer l'écriture « l'Autre » en lieu et place de « cet Autre » comme un hapax. Convient-il, quand l'occasion s'en présente, de pousser l'Autre dans le sens de sa grandeur ? Ne serait-il pas déjà assez grand Autre comme ça ? Et l'autre, le petit, n'en subit-il pas quelques dommages ? Tenir compte de cette formidable tentative, repérable dans les derniers séminaires, de mise en équivalence du réel de l'imaginaire et du symbolique, ne serait-ce pas bien plutôt calmer la donne, réduire, autant que faire se peut, ce qui est apparu après-coup à Lacan comme un intempestif « primat du symbolique » ? Ici, choix de doctrine, on procède à l'inverse ; ici s'avère patent ce cercle où la doctrine règle la transcription laquelle à son tour vient silencieusement confirmer la doctrine.

Il n'empêche, Lacan n'a pas, cette fois, dit « l'Autre » mais bien « cet Autre ». « Cet Autre » désigne *un* Autre. Il y a *un* autre, il peut donc y avoir un autre Autre, voire d'autres Autres (question qui ne recoupe d'ailleurs en rien celle, lacanienne et axiomatiquement tranchée, de l'Autre de l'Autre). Or, qu'il y ait *un* Autre et qu'il puisse y avoir un autre Autre, c'est précisément ce qui est ici avancé tandis que Lacan tente de lier l'Autre de l'amour et l'Autre du désir.

On remarque aussi qu'ont sauté, dans VS, les mots « ce terme du ». Ils pouvaient en effet apparaître superfétatoires, voire relever d'un pur et simple tic de langage. Cependant, pour qu'il en soit ainsi, encore faut-il lire « terme » au sens où l'on parle des « termes » d'une proposition : au lieu de mentionner tout de go le désir, Lacan aurait quasi bégayé, souligné que ce mot de « désir », qu'il s'apprêtait à dire, était un terme, un mot. Rien de plus ni de moins. Mais il ne s'agit pas de cela. Il s'agit du « terme » au sens premier de ce mot, du *terminus*, de l'« apparition » d'un certain point limite du désir, d'un passage, situé comme une déchéance, de l'Autre de l'amour à l'Autre du désir.

Mais je ne cesse, ci-dessus, d'écrire « Autre » grand A, comme l'ont fait et Stécriture et Jacques-Alain Miller. Or cela ne me va pas. Il suffit, pour s'en rendre compte, de considérer la proposition « l'Autre n'est plus du tout notre égal ». Il n'a jamais été question chez Lacan que le grand Autre soit « notre » (sic) égal ni même égal à quoi que ce soit, et pas non plus lorsqu'il est question de l'amour. L'autre, envisagé comme notre égal, ce ne peut être que le petit autre. Cependant, l'on ne peut pas non plus écrire petit autre dans cette proposition, ceci pour deux raisons. D'une part, Lacan ayant déplié une fonction que j'appelle

au-delà de l'aimé (une fonction qui s'est déjà vue recevoir divers arguments⁵⁰), il est parfaitement concevable que le grand Autre se présente là, au-delà du petit autre. Et, second motif qui nous interdit d'écrire autre petit a dans la proposition « l'autre n'est plus du tout notre égal », la considération de la déchéance. Il n'est pas question de déchéance pour le petit autre ; pour le grand Autre, oui.

Autrement dit, il est exclu de transcrire ici le propos en écrivant « Autre » ; et pas davantage, quoi que pour d'autres raisons, en écrivant « autre ». Je ne vois qu'une solution : maintenir l'ambiguïté, écrire « otre ». De là la proposition présentée ci-dessus. Transcrire peut à la fois nous aider à poser des problèmes théoriques et nous amener à inventer de nouveaux termes qui, par leur caractère bizarre (*queer*), posent de pertinentes questions et notamment celle-ci : s'agirait-il de nouveaux concepts ?

V Subtilité Soulever certains problèmes théoriques, il apparaît qu'à transcrire l'on ne peut s'en dispenser. Et la contrainte est bien là qui exige aussi de les trancher. Je voudrais maintenant montrer que les conséquences de ces choix portent également sur la pratique psychanalytique. Il va s'agir de quelque chose que Jacques Lacan a précisément rendu envisageable, sinon effectif, à savoir du traitement possible des psychoses par la psychanalyse, du transfert psychotique, de l'amour dans les psychoses.

Soit donc, dans le séminaire *Les Psychoses*, la façon dont Lacan aborde, traite et, pour finir, bouleverse la célèbre phrase de Freud selon laquelle le psychotique aime son délire comme lui-même. À propos de cette phrase, apparaît pour la première fois dans les séminaires l'amour courtois, lequel aurait régné un temps avant de se prolonger, mais de manière toujours plus dégradée, jusque dans l'amour romantique. L'important pour ce qui nous occupe est le parallèle que tente alors Lacan entre le fait socio-culturel de ladite dégradation de l'amour ou, plus exactement, de son point d'aboutissement, et le statut de l'amour dans les psychoses. Lisons :

Le caractère de dégradation aliénante, de folie, qui connote les déchets de cette pratique, perdus sur le plan sociologique, nous présente l'analogie de ce qui se passe chez le psychotique, et donne son sens à la phrase de Freud que je vous ai rapportée l'autre jour que le psychotique aime son délire comme lui-même. Le psychotique ne peut saisir l'Autre que dans la relation au signifiant, il ne s'attarde qu'à une coque, à une enveloppe, une ombre, la forme de la parole. Là où la parole est absente, là se situe l'Eros du psychosé, c'est là qu'il trouve son suprême amour⁵¹.

Sténotypie :

L'important, c'est de vous montrer que le caractère de dégradation aliénante, de folie, qui connote les déchets, si l'on peut dire, les restes de ce quelque chose en tant qu'il est perdu sur le plan sociologique, nous donne l'analogie de ce qui se passe chez le sujet dans sa psychose, et donne son sens à cette phrase de Freud que je vous ai rapportée l'autre jour que « le psychotique aime son délire comme lui-même ». C'est cette ombre de l'Autre, en tant qu'il ne peut la saisir que dans sa relation au

⁵⁰ Premier argument : « tous les hommes », « toutes les femmes », aimé(e)s au-delà de l'amour d'un homme d'une femme ; viendront ensuite à cette même place au-delà, l'Autre absolu, puis le phallus.

⁵¹ Jacques Lacan, *Les Psychoses*, Paris, Seuil, 1981, p. 288.

signifiant comme tel, dans quelque chose qui ne s'attache qu'à une coque, qu'à une enveloppe, qu'à la forme de la parole ; là où la parole est absente, là se situe l'éros du psychosé, c'est là que le psychosé trouve son suprême amour.

Il ne s'agit en aucune façon de déclarer que le psychosé (acceptons ce mot, qui consonne avec « gaze », car la métaphore est parlante) n'aime pas, est incapable d'aimer, que sa maladie est une « névrose narcissique » (Freud) ; il s'agit de dire de quelle façon il aime.

Cette présentation de l'amour du psychosé est à entendre en tenant compte du fait qu'il s'agit d'un moment (fugitif) de son séminaire où Lacan pense l'amour en référence à la parole pleine, au pacte amoureux. Il s'agit donc ici d'*un contraste*, et parmi les mieux accentués, puisque l'amour du psychosé se porte, pouvons-nous aller jusqu'à dire, « à l'opposé », « là où la parole est absente ». Lacan ne soutient donc pas que le psychotique aime son délire comme lui-même. Il annonce quelque chose de bien plus subtil ; il avance qu'étant donné ce rapport au signifiant, repérable notamment dans le délire, qu'étant donné cet attachement du psychotique à la seule *forme* de la parole, au signifiant « comme tel », le psychotique ne peut aimer qu'ailleurs, qu'aimer ailleurs. On dira, en convoquant à nouveau ici la pyramide des passions de l'être, que l'amour du psychotique ne saurait se situer *entre* imaginaire et symbolique, qu'il a basculé tout entier hors symbolique. Quel est donc son objet ? Qu'aime le psychotique, qui serait, à suivre Freud tout en le corrigeant avec Lacan, rien de moins que « lui-même » ?

Inattendue réponse : l'Autre absolu. À vrai dire, tout le développement ci-dessus rappelé était fait, dans le séminaire, pour donner chair à une affirmation qui donc lui était antérieure. Que disait-elle ? Lacan est en train de défendre une fois de plus sa distinction du petit autre et du grand Autre. Il ose alors dire que ce grand Autre est ce que visait Freud quand Freud parlait, à l'origine, de la non-existence d'aucun Autre (une fois encore, il prête ses propres concepts à Freud, lequel n'en peut mais). Lisons vs :

[...] cet Autre est tout en soi, dit Freud, mais du même coup tout entier hors de soi.

La relation extatique à l'Autre est une question qui ne date pas d'hier. [...] On faisait au Moyen Âge la différence entre ce qu'on appelait la théorie physique et la théorie extatique de l'amour. On se posait ainsi la question de la relation du sujet à l'Autre absolu. Disons que pour comprendre les psychoses, nous devons faire se recouvrir dans notre petit schéma de la relation amoureuse à l'Autre en tant que radicalement Autre, avec la situation en miroir, de tout ce qui est de l'ordre de l'imaginaire, de l'*animus* et de l'*anima*, qui se situe selon les sexes à une place ou à l'autre.

[...] pour le psychotique une relation amoureuse est possible qui l'abolit comme sujet, en tant qu'elle admet une hétérogénéité radicale de l'Autre. Mais cet amour est aussi un amour mort⁵².

Sténotypie :

[...] cet Autre « il est vraiment tout en soi, dit Freud, mais il est du même coup tout entier hors de soi ». Et c'est cette possibilité d'une relation extatique à l'autre qui est une question qui ne date pas d'hier [...] la différence entre ce que au Moyen Âge on appelait la théorie dite physique de l'amour et la théorie dite extatique de l'amour. Cela pose la question de ce qu'est la relation du sujet à cet Autre absolu, à l'endroit duquel peut se situer dans la théorie dite extatique le véritable amour, la véritable existence de l'Autre, disons pour comprendre les psychoses nous devons faire se recouvrir par-dessus

⁵² *Ibid.*, p. 287.

notre petit schéma de cet a' [*écrit A' dans la sténotypie*] et de petit a et du grand A, de cet Autre qui place ici l'amour dans sa valeur de relation à un Autre en tant que radicalement Autre, avec ici la situation possible en miroir, en reflet avec tout ce qui est de l'ordre de l'imaginaire, de l'animus et de l'anima, qui se situeront suivant les sexes à une place ou à l'autre.

C'est dans cette relation à un Autre, dans la possibilité de la relation amoureuse, en tant qu'elle est abolition du sujet, en tant qu'elle admet une hétérogénéité radicale de l'Autre, en tant que cet amour est aussi mort, que gît le problème, la distinction, la différence entre quelqu'un qui est psychotique et quelqu'un qui ne l'est pas.

Confronter VS à la sténotypie fait clairement apparaître plusieurs distorsions qu'un peu d'attention permet d'identifier. Je n'en retiendrai ici qu'une seule, pour une raison qui bientôt apparaîtra. Elle porte sur l'amour dans les psychoses.

On fait dire à Lacan que l'on se posait, au Moyen Âge, la question « de la relation du sujet à l'Autre absolu », alors que Lacan disait que c'est à nous aujourd'hui que cette question est posée par la théorie médiévale de l'amour (celle de Pierre Rousselot, que Lacan ne mentionne pas ici). Citons-le pourtant :

[...] deux conceptions de l'amour se partagent les esprits au Moyen Âge ; on peut les appeler la conception *physique* et la conception *extatique*. *Physique*, cela va de soi, ne signifie pas ici *corporel* : les partisans les plus décidés de cette manière de voir ne regardent l'amour sensible que comme un reflet, une faible image de l'amour spirituel. *Physique* signifie *naturel*, et sert ici à désigner la doctrine de ceux qui fondent tous les amours réels ou possibles sur la nécessaire propension qu'ont les êtres de la nature à rechercher leur propre bien⁵³.

À lire VS, l'on devrait admettre que l'amour dans les psychoses fait se recouvrir la relation imaginaire et la relation symbolique. Or, est-il dit précisément, c'est ce que le psychotique, dans son amour extatique, ne fait pas. L'expression « pour comprendre les psychoses » peut certes induire en erreur. Elle n'introduit l'idée de ce recouvrement dont Lacan précise la teneur que pour indiquer, par contraste, qu'il en va autrement chez le psychotique. Si persistait un doute pour la lecture de ce passage de la sténotypie, ce doute serait levé par la suite, lorsque, après avoir parlé de la dégradation de l'amour, Lacan conclut, et nous l'avons déjà lu :

Le psychotique ne peut saisir l'Autre que dans la relation au signifiant, il ne s'attarde qu'à une coque, à une enveloppe, une ombre, la forme de la parole.

Suivons le fil alors tiré par Lacan. Comme l'amour psychotique, l'amour extatique pose l'existence d'un Autre radicalement Autre, d'un Autre dans son hétérogénéité, mais au prix de l'abolition du sujet. On a donc, dans VS, la proposition suivante : « Mais cet amour est aussi un amour mort ». Qu'offrirait la sténotypie ? Ceci :

C'est dans cette relation à un Autre, dans la possibilité de la relation amoureuse, en tant qu'elle est abolition du sujet, en tant qu'elle admet une hétérogénéité radicale de l'Autre, en tant que cet amour est aussi mort, que gît le problème, la distinction, la différence entre quelqu'un qui est psychotique et quelqu'un qui ne l'est pas.

⁵³ Pierre Rousselot, *Pour l'histoire du problème de l'amour au Moyen Âge*, Paris, Vrin, 1981, p. 8 (1^{er} éd. également chez Vrin, coll. « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 1933).

Lacan n'a certainement pas dit que l'amour extatique du psychotique pour l'Autre absolu est un amour mort. Au contraire, il parle clairement à ce propos d'une « possibilité de la relation amoureuse » portant, précise-t-il, sur un objet bien défini : l'« hétérogénéité radicale de l'Autre ». Autrement dit, le psychotique aime l'Autre en tant qu'Autre. Cet amour est vivant.

La séquence « en tant que cet amour est *aussi* mort » veut dire, conformément aux propos de Rousselot, que cet amour vivant, pour autant qu'il se réalise, implique l'abolition du sujet ; qu'il est d'ordre sacrificiel ; qu'il est vivant mais *aussi* qu'il est non pas un amour mort mais une mort, celle du sujet. Il aura pratiquement suffi que soit trop rapidement lu cet « aussi » pour mettre sur le marché du savoir au nom de Lacan la thèse non lacanienne selon laquelle l'amour du psychotique est un amour mort. Comme, de plus, cette thèse converge avec celle, freudienne, d'une prétendue incapacité d'aimer imputée au psychotique, elle aura de beaux jours devant elle – et la confirmation n'a pas tardé.

En effet, est paru, au Seuil, en 2004, un ouvrage collectif, titré, de façon attractive : *L'Amour dans les psychoses*. Il s'agit d'une suite de cas, tous transposés dans le langage psychanalytique lacanien, suite qui n'éclaire guère le problème mis en avant par le titre. Le premier d'entre ces cas est écrit par un certain Jacques Borie, dont j'ignore tout, hormis ce texte. Comment procède cet auteur ? Tout d'abord, en deux pages et demie, il condense, sans la problématiser aucunement, ce qui serait la théorie de Lacan concernant l'amour dans la psychose. Le ton l'indique, voici du savoir su, et du solide. Or, que trouvons-nous là ? « l'amour mort », intempestivement attribué à Lacan⁵⁴.

Voici donc en quelque sorte un cas d'école : un seul petit mot qui n'est ni verbe ni substantif, un simple « aussi », mal rendu dans une transcription, finit par produire une thèse, laquelle thèse finit par être reçue comme un savoir acquis et ce savoir bientôt appliqué.

AILLEURS

On rapporte qu'en informatique ceux qui écrivent de complexes programmes des jours et des jours sans dormir ni guère manger, ceux-là sont incorrigibles. Qu'est-ce à dire ? Que, s'ils ont commis quelque part une erreur, ajoute-t-on, nul autre qu'eux ne pourra reprendre

⁵⁴ Dès l'avant-propos, on lit : « Lacan a pu dire que l'amour était possible dans la psychose, mais qu'il était un amour mort » (*L'amour dans les psychoses*. Sous la direction de Jacques-Alain Miller, Paris, Seuil, 2004, p. 8). En glissant de Lacan à ceux qui le citent, ou plus exactement qui ne le citent ni ne le transcrivent, le savoir se durcit, se solidifie (voir ici même note 14), cesse d'être frappé du « ce n'est pas ça » qui était cela même qui rendait vivant le frayage de Lacan. Ainsi encore au début de l'article de Jacques Borie : « [...] si l'on définit avec Lacan l'amour comme réponse au "il n'y a pas de rapport sexuel". » Ah bon, Lacan aurait donc donné une telle définition de l'amour ? L'on en sait des choses... Mais comme, à vrai dire, on entrevoit que l'on ne les sait pas tant que ça, on devra encore davantage durcir le propos. Il ne restera plus alors qu'à appliquer ce savoir aux cas, à affirmer, comme le fait cet auteur (p. 13), que telle patiente a exactement affaire à la problématique de l'amour dans les psychoses telle qu'elle fut dite par « Lacan ».

l'affaire en main, repérer l'erreur, modifier le texte jusque dans ses plus lointaines conséquences. S'ils ne la trouvent pas eux-mêmes, il ne restera plus qu'à demander à quelqu'un d'autre de reprendre tout à zéro. Bien entendu, transcrire du Lacan est d'une autre teneur qu'écrire un programme, et je ne mentionne ce fait que pour l'analogie qu'il nous offre. On pourra bien faire remarquer à Jacques-Alain Miller que tel mot fait problème, que telle ponctuation engage le sens de telle ou telle manière, que manque telle référence, que saute telle équivoque, etc. Il pourra bien lui-même, comme il le souhaite, réviser ses transcriptions au fur et à mesure des successives éditions des séminaires. Pour aussi souhaitable que cela soit, je crois pouvoir conclure des discussions ci-dessus qu'aussi nombreuses soient les modifications apportées jamais ne s'ensuivra cette métamorphose qui ferait virer cette modalité du transcrire réalisée par un coauteur en une transcription critique. Autant vouloir faire une poire d'une pomme.

Comment a-t-il pu se faire que, depuis le décès de Jacques Lacan, personne, ni école ni groupe n'ait mené à bien une édition critique de ses multiples interventions, conférences et séminaires ? La question se pose car – n'est-ce pas ? – nous savons, chacun, qu'un jour ou l'autre sera menée à bien une telle édition. Tout au moins... dans le cas le plus favorable à l'enseignement de Lacan, celui où cet enseignement ne tomberait pas dans l'oubli ou ne serait pas noyé (comme il se voit déjà ici et là), au titre d'un parmi d'autres, dans la liste fournie des épigones de Freud. Jacques-Alain Miller annonçait récemment ce rendez-vous, il est vrai en des termes qui paraissent indiquer qu'il ne l'appelle pas tant que ça de ses vœux :

Le jour où il y aura dans l'Université des lacaniens comme il y a des joyciens, où « être lacanien » voudra dire ce que veut dire « être joycien », soit être amant du texte, nul doute qu'ils auront beaucoup à faire. Ce jour viendra, sans doute, mais faut-il l'espérer, le hâter ? Ils tourneront en rond bien assez tôt⁵⁵.

Avons-nous jugé, par une sorte de décision collective mais prise par chacun indépendamment les uns des autres, que nous avons mieux à faire qu'à amener Lacan au rendez-vous de la critique ? Je ne sais. Tout porte cependant à le croire.

Quelles modalités de lien avec « Jacques Lacan » (je ne dis pas « de transfert » et, moins encore, « de transfert de travail ») empêchent ou permettent de traiter de manière critique les traces de son enseignement ? Mais aussi : est-ce bien cela (cela qui l'attend : une transcription critique) dont ses élèves auraient la responsabilité ? Reviendra-t-elle, cette responsabilité, à d'autres qu'à des élèves ? Quelque chose dans son enseignement l'exclurait-il ? Je ne sais. L'épreuve n'a pas eu lieu.

Il faudrait, ailleurs, mener l'enquête, vérifier, chaque fois qu'une transcription critique a été effectivement produite, si les deux fonctions d'exécuteur testamentaire et de transcripteur (décider que cela soit fait / le faire) ont bien été séparées. Ici, non seulement

⁵⁵ Jacques-Alain Miller, « Notice de fil en aiguille », in J. Lacan, *Le Sinthome*, op. cit., p. 215. Indication quasi identique dans l'entretien avec François Ansermet.

elles ne le sont pas, mais leur rassemblement est comme scellé par une troisième, par la fonction coauteur. Jacques-Alain Miller est averti de cette superposition de charges, à quoi s'ajoute ce qu'il appelle une mission. Parlant de la difficulté de sa position il s'interroge :

C'est aussi une position difficile parce que – comment allier cette fonction de rédacteur et de gardien de l'œuvre que Lacan m'a attribuée dans les formes les plus légales, je veux dire par devant notaire, à la mission de continuer et d'animer la vérité de son enseignement⁵⁶.

C'était bien le moins qu'à pareille accumulation fasse pendant la proposition par Lacan d'une cosignature ! Il n'en reste pas moins que la prise en charge de ces quatre missions par une seule personne tend à faire passer à l'as ce qu'elles présentent d'exigences différentes sinon contradictoires. Rien n'assure en effet que la politique à mener par un exécuteur testamentaire coïncide parfaitement avec celle d'un transcrit, ni celle-ci avec celle d'un coauteur, et pas davantage chacune de ces trois avec la mission d'animer la vérité de l'enseignement de Lacan.

Mais allons-y d'un pas de côté. Soit Michel Foucault. Que le personnage soit lui aussi adulé, l'on en a eu à Paris, les 2-3 octobre 2004, au palais de Tokyo, une retentissante preuve. Juste un détail. Tandis que je fréquentais les lieux, Daniel Defert me fit remarquer un T-shirt, prudemment mis sous une vitrine. Il avait été imaginé, m'apprend-il, par des prostituées australiennes. Sur le devant, on pouvait lire (en anglais) : « Foucault, on t'aime ! » ; et, au dos : « Dommage que tu ne puisses pas être de nos clients ! »

Eh bien cette adulation paraît bien faire bon ménage avec une position critique de ceux-là même qui établissent ses textes, notamment ses cours au Collège de France. Ainsi Jacques Lagrange, qui a établi le cours de l'année 1973-1974 intitulé *Le Pouvoir psychiatrique* peut-il écrire, dans le volume même qui publie ce cours, que celui-ci « restera sans lendemain⁵⁷ », ce qui n'est pas spécialement gentil ni honorifique à l'endroit d'un Foucault quasiment accusé ainsi d'avoir laissé tomber les fous. Ainsi Valerio Marchetti et Antonella Salomoni, qui ont établi le cours de l'année suivante (*Les Anormaux*), écrivent-ils que la documentation sur l'onanisme « paraît assez limitée », suggérant même que Foucault a été élu, dans cette documentation, ce qui l'arrangeait ; ou encore remarquant, à propos de la confession, que la documentation citée « n'excède presque jamais celle recueillie par l'historien américain [Henry Charles Lea] » ; que ses remarques sur les nouvelles formes de mysticisme « sont à peine ébauchées » ; que l'œuvre de L.-F. Calmeil est implicitement présente dans la leçon du 26 février ; que Foucault s'octroie des libertés avec les citations ; qu'en revanche il prenait grand soin de traductions latines ; qu'il avait une connaissance approfondie des travaux historiques réalisés par les psychiatres. Frédéric Gros, quant à lui, a établi le cours *L'Herméneutique du sujet* (1981-1982). Dans « Situation du cours », il

⁵⁶ J.-A. Miller, F. Ansermet, « Entretien... », art. cité, p. 33.

⁵⁷ Michel Foucault, *Le Pouvoir psychiatrique*, op. cit., p. 372.

entreprenant de rendre compte du tournant de Foucault cette année-là, une année pivot ; ce qui ne l'empêche pas, bien au contraire, d'écrire qu'« il ne faut prendre trop à la lettre ces déclarations de Foucault » (celles qui portent sur ce tournant) ; ou encore de noter la faible part que Foucault réservait aux analyses déjà produites par les érudits des textes même qu'il présentait ; ou encore de remarquer que la composition du cours est « empirique et non systématique » ; ou encore de faire état d'une étude critique qui accuse Foucault d'avoir privilégié l'épicurisme et le stoïcisme et négligé le scepticisme (qui cadrerait mal avec ce qu'il souhaitait faire valoir).

Comment caractériser ce rapport à Foucault qu'indiquent la publication des *Dits et écrits* et, désormais, cette liberté à l'endroit de Foucault que manifestent ceux qui le transcrivent ? Par le fait qu'il est acquis que « Foucault » supporte la critique, que celle-ci, aussi aiguë soit-elle, ne le fait pas s'évanouir définitivement, qu'elle ne fait, au contraire, que mieux révéler son propos.

Un rapport de cet ordre ne saurait qu'être mis en acte dès lors que l'on s'aviserait de produire une transcription critique des séminaires et autres interventions orales de Lacan. Craint-on qu'il y succombe ? Ce serait, pour finir et en dépit de tout ce que l'on proclame, bien peu faire confiance à son frayage.

Extrait de la séance du 26 juin 1973

S'il est vrai qu'il n'y a pas de rapport sexuel parce que simplement la jouissance, la jouissance de l'Autre prise comme corps, que cette jouissance est toujours inadéquate, perverse d'un côté en tant que l'Autre se réduit à l'objet petit *a*, je dirai folle de l'autre, pour autant que ce dont il s'agit c'est de la façon énigmatique dont se pose cette jouissance de l'Autre comme telle. Est-ce que ce n'est pas de l'affrontement à cette impasse, à cette impossibilité définissant comme tel un réel, qu'est mis à l'épreuve l'amour en tant que du partenaire il ne peut réaliser que ce que j'ai appelé, par une sorte de, de poésie pour me faire entendre, ce que j'ai appelé le courage au regard de ce destin fatal. Est-ce bien de courage qu'il s'agit ou des chemins d'une reconnaissance, d'une reconnaissance dont la caractéristique ne peut être rien d'autre que ceci, que ce rapport dit sexuel devenu là rapport de sujet à sujet, à savoir du sujet en tant qu'il n'est que l'effet du savoir inconscient, de la façon dont ce rapport de sujet à sujet cesse de ne pas s'écrire.

Ce cesser de ne pas s'écrire, vous le voyez, ce n'est pas formule que j'ai avancée au hasard. Si je me suis complu au nécessaire comme à ce qui ne cesse pas de ne pas, ne pas s'écrire, qui ne cesse pas, ne cesse pas de s'écrire en l'occasion, le nécessaire n'est pas le réel, c'est ce qui ne cesse pas de s'écrire. Le déplacement de cette négation qui pose, qui nous pose au passage la question de ce qu'il en est de la, la négation, quand elle vient prendre la place d'une inexistence, si le rapport sexuel répond à ceci dont je dis qu'il, non seulement, il ne cesse pas de ne pas s'écrire, c'est bien de cela et de lui dans l'occasion qu'il s'agit, qu'il ne cesse pas de ne pas s'écrire, qu'il y a là impossibilité, c'est aussi bien que quelque chose ne peut non plus le dire, c'est à savoir qu'il n'y a pas d'existence dans le dire de ce rapport.

Mais que veut dire, que veut dire de le nier ? Y a-t-il d'aucune façon légitimité de substituer une négation à l'appréhension éprouvée de l'inexistence ? C'est là aussi une question qu'il s'agira pour nous d'amorcer. Le mot interdiction veut-il plus dire, est-il plus permis, c'est ce qui non plus ne saurait, dans l'immédiat, être tranché. Mais l'appréhension de la contingence telle que je l'ai déjà incarnée de ce cesse de ne pas s'écrire, à savoir de ce quelque chose qui, par la rencontre, la rencontre il faut bien le dire de symptômes, d'affects, de ce qui chez chaque individu marque la trace de son exil, non comme sujet mais comme parlant, de son exil de ce rapport, est-ce que ce n'est pas dire que c'est seulement par l'affect qui résulte de cette béance que quelque chose dans tout cas où se produit l'amour, que quelque chose qui peut varier infiniment quant au niveau de ce savoir, que quelque chose se rencontre qui, pour un instant, peut donner l'illusion de cesser de ne pas s'écrire, à savoir que quelque chose non seulement s'articule mais s'inscrive, s'inscrive dans la destinée de chacun, par quoi pendant un temps, un temps de suspension, ce quelque chose qui serait le rapport, ce quelque chose trouve chez l'être qui parle, ce quelque chose trouve sa trace et sa voie de mirage. Qu'est-ce qui nous permettrait, cette implication, de la conforter ? Assurément ceci que le déplacement de cette négation, à savoir le passage à ce que tout à l'heure j'ai manqué si bien d'un lapsus lui-même bien significatif, à savoir le passage de la négation au ne cesse pas de s'écrire, à la nécessité substituée à cette contingence, c'est bien là le point de suspension à quoi s'attache tout amour. Tout amour de ne subsister que de cesser de ne pas s'écrire tend à faire passer cette négation au ne cesse pas, ne cesse pas, ne cessera pas de s'écrire. Et tel est en effet le substitut qui, par la voie de l'existence, non pas du rapport sexuel mais de l'inconscient qui en diffère, qui par cette voie fait la destinée et aussi le drame de l'amour.

⁵⁸ Surlignés en clair : les passages discutés. Surlignés en sombre : les passages supprimés dans VS.

Sur un égarant alinéa de la sténotypiste

St'écriture / Établissement de la séance du 26 avril 1961 du séminaire *Le transfert*

Voici – telles quelles – quelques lignes de la sténotypiste :

Ce désir de l'autre, ce génitif qui est à la fois subjectif et objectif, désir à la place où est l'autre, pour pouvoir être cette place, le désir de quelque altérité, et que pour satisfaire à cette recherche de l'objectif, à savoir qu'est-ce que désire cet autre qui nous vient trouver, il faut que nous nous prêtions là à cette fonction du subjectif, qu'en quelque manière nous puissions, pour un temps, représenter, non point l'objet comme on le croit, comme il serait ma foi dérisoire avouez-le, et combien simplet aussi que nous puissions l'être, non point l'objet que vise le désir, mais le signifiant. Ce qui est à la fois bien moins, mais aussi bien plus de penser qu'il faut que nous tenions cette place vide où est appelé ce signifiant qui ne peut être, qu'à annuler tous les autres, ce grand phi dont j'essaie pour vous de montrer la position, la condition centrale dans notre expérience.

Ces lignes sont illisibles. Elles réclament qu'on établisse le texte autrement que ça n'a été fait par la sténotypiste. Le peut-on ? Ça n'est pas sûr. En particulier parce qu'il apparaît, après une première tentative d'établissement, que les seuls critères littéraux sont insuffisants, qu'il est donc exclu de ne pas faire intervenir, en l'occurrence, des critères proprement doctrinaux. Mais la doctrine en question, celle de Lacan, est peu ou mal sue, et la savoir implique qu'aient été réalisées les transcriptions des séminaires. Il y a cercle vicieux ; moyennant quoi l'on ne peut faire autrement qu'à la manière dont on a prouvé le mouvement : en marchant.

Procédons à un premier établissement du texte qui résout les questions faciles à résoudre :

1 Ce désir de l'Autre, ce génitif qui est à la fois
2 subjectif et objectif, désir à la place où est l'Autre,
3 pour pouvoir être [à] cette place, le désir de quelque
4 altérité, et que pour satisfaire à cette recherche
5 de l'objectif, à savoir qu'est-ce que désire cet Autre
6 qui nous vient trouver, il faut que nous nous prêtions
7 là à cette fonction du subjectif, qu'en quelque manière
8 nous puissions, pour un temps, représenter non point
9 l'objet comme on le croit (comme il serait ma foi
10 dérisoire – avouez-le – et combien simplet, aussi,
11 que nous puissions l'être), non point l'objet que
12 vise le désir mais le signifiant, ce qui est à la
13 fois bien moins mais aussi bien plus : de penser
14 qu'il faut que nous tenions cette place vide où est
15 appelé ce signifiant qui ne peut être qu'à annuler
16 tous les autres, ce Φ (grand phi) dont j'essaie, pour
17 vous, de montrer la position, la condition centrale
18 dans notre expérience.

Les transformations apportées au texte source (TS) sont les suivantes : ligne 1, « Autre » écrit avec A ; 1. 2, *idem* ; 1. 3, rajout de [à] ; 1. 5, « Autre » écrit avec A ; 1. 8, « pour un temps » mis entre

⁵⁹ La découverte inopinée de l'action néfaste d'une mise en paragraphe de la sténotypiste est, à nos yeux, suffisamment réjouissante, pour mériter une reprise ici de ce texte paru dans le *Bulletin Stécriture* n° 7 en octobre 1985.

deux virgules et suppression de la virgule après « représenter » ; 1. 9 à 11, « comme il serait » jusqu'à « puissions l'être » mis entre parenthèses ; 1. 10, « avouez-le » mis entre deux tirets, « aussi » entre deux virgules ; 1. 12, remplacement du point par une virgule, suppression de la virgule après « désir » ; 1. 13, introduction de deux points, 1. 16 et 17, « pour vous » mis entre deux virgules.

Une seule de ces transformations est réellement problématique : l'écriture « Autre » concernant « celui qui vient nous trouver ». Ce A n'est-il pas abusif ici, pour autant que celui-là nous est un semblable ? Lacan envisage-t-il celui qui vient nous trouver en tant que semblable ou bien comme étant Autre à lui-même ? Serait-ce en tant qu'il se reconnaît Autre à lui-même qu'il viendrait nous trouver ? La réponse paraît devoir être oui si l'on se réfère aux cinq pages qui précèdent ce passage. Dans ces pages, en effet, Lacan situe le symptôme comme faisant signe au sujet qu'il pose de faux problèmes, qu'il a affaire à une altérité d'où s'entrevoit que les problèmes qu'il croit être les siens sont différents de ce qu'il pense qu'ils sont. Venant nous trouver, il prend acte de ce que le désir ne se présente pas à visage découvert alors même qu'il n'y coupe pas. Celui qui vient nous trouver, loin de se poser en semblable vis-à-vis de nous, ou de réduire à cela sa position à notre endroit, instaure une disparité subjective : il pose le psychanalyste en détenteur d'un secret à la fois plus précieux que tout ce qu'il ignore et répondant à la partialité de ce qu'il sait. Ce serait donc non pas un petit « autre » qui viendrait trouver un psychanalyste ni en tant que petit autre qu'on viendrait trouver un psychanalyste mais parce que, en tant que sujet, on se reconnaît dans une dépendance à l'Autre d'autant plus radicale qu'elle est fondamentalement méconnue. Ceci, que Lacan vient d'indiquer, justifierait l'écriture d'Autre avec un A.

Cependant, il se pourrait que la question ne puisse être tranchée qu'une fois ces quelques lignes établies. Gardons pour l'instant cet « Autre », en nous réservant la possibilité d'y revenir.

Quel est le problème que Lacan discute dans ces quelques lignes qui nous restent opaques ? Si elles-mêmes ne nous le disent que fort confusément, il ne nous reste qu'à explorer leurs entours.

La question explicitement posée est celle-ci : que doit être le désir du psychanalyste ? Le psychanalyste ne saurait, selon Lacan ici, régler son action ni sur l'idée d'une nature qui donnerait sa juste mesure à la conduite du sujet, ni sur un idéal analytique dont une des incarnations est l'accès à la génitalité. Ce qui donne sa mesure au désir de l'analyste et ce qui fait du psychanalyste quelque chose de plus que le compagnon de la recherche du sujet est le fait que le désir du sujet est désir de l'Autre. Lacan va donc devoir préciser, à partir de là, comment le désir du psychanalyste le situe d'une certaine façon au regard de cette « foncière aliénation » du désir du sujet en tant que désir de l'Autre. Et ici prend place le passage embrouillé auquel nous avons affaire.

Curieusement, la réponse à cette interrogation sera sinon claire, du moins distincte. Le désir du psychanalyste l'amène à accepter d'être à la place où il est supposé savoir. C'est dire qu'il ne s'agit pas pour lui de tenir lieu de l'objet visé par le désir, mais d'être le signifiant du désir. Ce signifiant, Φ , est un signifiant manquant ; ce qui se dit aussi : le signifiant qui ne pourrait être qu'à annuler tous les autres.

La place de l'analyste est de n'être rien d'autre que la présence réelle de ce signifiant manquant, en tant que cette présence réelle est inconsciente. Une analyse ne saurait donc se boucler au seul niveau du symbolique. Il n'y a de bouclage possible que du fait du fantasme fondamental, lequel cristallise le point où le sujet s'évanouit, se saisit comme défaillant devant un objet pour lui privilégié. Parce que l'objet *a* est la réponse véritable, le psychanalyste a à se situer en \S . Il est celui qui voit petit *a*, l'objet du désir de l'Autre et qui occupe, par sa présence réelle, la place de Φ (grand phi), seule

façon de permettre qu'au terme des tours de la demande le sujet puisse désigner la place de la réponse. Cette place aura été celle du psychanalyste : au dernier terme il est le sujet au point où il s'évanouit.

Cette question de la place du psychanalyste a été traitée d'une façon plus explicite, mieux dépliée, spécialement dans la « Proposition d'octobre 1967 sur le psychanalyste de l'école » et dans le séminaire *L'Acte psychanalytique*. Faut-il nous reporter à ces textes – et à d'autres – pour notre présent travail d'établissement ? Ou bien ce que Lacan dit en 1961 suffit-il à nous guider ? Parions sur cette seconde voie.

Nous avons donc la question et sa réponse. Mais fait défaut l'articulation de l'une à l'autre, c'est-à-dire la façon dont Lacan situe ce jour-là le désir du psychanalyste dans sa liaison au désir du patient défini comme désir de l'Autre.

La formule « désir de l'Autre », c'est là ce que Lacan va mettre en jeu, est équivoque. On sait que la grammaire distingue un génitif subjectif – c'est l'Autre qui désire – d'un génitif objectif – c'est le sujet qui désire l'Autre. Une chose au moins apparaît ne pas faire problème, l'affirmation selon laquelle le psychanalyste a à se prêter à la fonction du subjectif ; il a, autrement dit, à tenir la place de l'Autre en tant que l'Autre est désirant. Le désir du sujet, défini comme désir de l'Autre a à se constituer comme étant ce désir-là, et c'est ce que lui rend possible le psychanalyste en se prêtant à la fonction du désir de l'Autre pris subjectivement.

Un second point découle de cela. En procédant ainsi, le psychanalyste s'engage dans une recherche du désir du sujet, va à la rencontre de ce désir comme désir de l'Autre mais, cette fois, pris objectivement, autrement dit comme désir du sujet en tant que le sujet désire l'Autre, désire le désir de l'Autre. Pour le sujet, le désir de l'Autre est d'abord pris objectivement et ce sera seulement au terme de l'analyse et pour autant que le psychanalyste aura su mettre en jeu le désir de l'analyste comme désir de l'Autre pris subjectivement, pour autant, donc, que le psychanalyste ne se sera pas situé comme l'objet visé par le désir du sujet mais aura tenu la place de Φ , que ce désir du sujet sera produit comme désir de l'Autre au sens subjectif. Ce terme est donc celui où se conjoignent les deux valeurs du désir de l'Autre, la subjective, d'abord côté psychanalyste, et l'objective, d'abord côté sujet.

Voici donc que, non sans lourdeur, nous venons de débroussailler ce que veut dire Lacan dans cette phrase. Encore nous reste-t-il à écrire, à écrire non pas tant ce qu'il a dit ce jour-là que ce qu'il aurait dit (l'aspect conjectural de l'établissement de son texte est certes inéliminable).

Mais d'abord, avons-nous bien lu ce que Lacan a voulu dire ? Nous en trouvons une confirmation dans un texte écrit par lui et de quelques mois antérieur à cette séance du séminaire. Il précise dans ce texte (cf. *Écrits*, p. 814) qu'il entend « désir de l'Autre » au sens du génitif subjectif et ajoute : « C'est en tant qu'Autre qu'il – l'homme, le sujet – désire. » On est donc dans le droit fil de cette affirmation lorsqu'on admet que, par l'analyse, le sujet doit constituer son désir comme désir de l'Autre au sens du génitif subjectif. Six mois plus tard, il commente cet « en tant que » en précisant qu'en se positionnant en tant que S barré le psychanalyste prend en charge cet « en tant que », fait intervenir le désir de l'analyste comme désir de l'Autre au sens du génitif subjectif, ceci jusqu'au point où le rejoint le désir du sujet pour l'Autre, le désir de l'Autre au sens du génitif objectif.

Nous avons donc assurément cerné ce que voulait dire Lacan ; nous avons également en main une trace de ce qu'il aurait dit effectivement, mais, quant à établir le texte même de ce qu'il aurait dit, il semble que nous ne puissions y parvenir qu'en nous demandant : comment a-t-il voulu le dire ?

Ce sont les lignes 1 à 6 qui seules font problème car, pour la suite de la phrase nous pouvons considérer que le texte a été convenablement établi dès notre première transcription.

La difficulté commence avec l'adjectif démonstratif *ce* ; il suggère en effet que ce qui est ainsi montré va faire l'objet de quelque remarque ou commentaire. Or ce commentaire ne vient pas, vient d'autant moins que ce qui pourrait en tenir lieu (le fait que la formule *désir de l'Autre* est un génitif à la fois subjectif et objectif) est repris dans la monstration elle-même, est repris comme monstration laquelle se présente, dès lors, comme une monstration redoublée (c'est la répétition du *ce*). *Il y aurait* donc comme une phrase amorcée mais inachevée. La phrase dite est ailleurs ; son ossature est donnée par le jeu du *pour* (qui, notons-le, se répète) avec le *il faut*. « Pour... ceci, il faut... cela. » Plus précisément encore : pour être à cette place (*x*), pour satisfaire à cette recherche (*y*) il faut que nous nous prêtions... etc. Cette ossature une fois reconnue, toute la suite ne fait pas problème.

Ceci nous conduit à une autre hypothèse concernant l'entame de la phrase, différente de celle d'abord envisagée : une phrase inachevée. On pourrait en effet articuler : *Pour satisfaire à cette recherche de ce désir de l'Autre pris objectivement...*, etc. Ceci, par inversion, donne quelque chose approchant de ce qu'aurait dit Lacan : *Ce désir de l'Autre, pour satisfaire à la recherche qui le vise comme génitif objectif, il faut...*, etc. L'inversion est une figure stylistique familière à Lacan, et cette seconde hypothèse de lecture offre cet avantage de nous laisser au plus près de la transcription de la sténotypiste, laquelle transcription, non centrée sur le sens, n'inverse généralement pas l'ordre des termes.

Reste alors à situer tout ce qui vient en apposition et qui complique singulièrement la tâche d'établissement.

Ligne 4 nous trouvons : *pour satisfaire à cette recherche de l'objectif*. Il s'agit sans aucun doute non d'un quelconque « objectif » mais du désir de l'Autre pris comme génitif objectif, comme cela est d'ailleurs précisé dans l'apposition qui suit : *à savoir qu'est-ce que désire cet Autre qui vient nous trouver*. En conséquence, nous choisirons de rendre explicite la chose par un ajout, nommément désigné, au texte de la sténotypiste, et de mettre l'apposition entre parenthèses. Cela donne : *pour satisfaire à cette recherche [du désir de l'Autre pris comme génitif] [de l'] objectif (à savoir : qu'est-ce que désire cet Autre qui vient nous trouver ?) il faut...* On voit que l'introduction de la parenthèse nous a rendu possible de mettre un point d'interrogation là où il s'impose en effet.

Nous tournant maintenant vers les trois premières lignes du texte, nous remarquons qu'il s'agit d'un début de paragraphe. Notons que c'est seulement maintenant que ce fait nous saute aux yeux ! Or la mise en paragraphe est de la sténotypiste. De plus, à notre plus grand étonnement, il nous apparaît que la dernière phrase du paragraphe précédent ne comporte pas de verbe ! TS donne : *Le désir tel qu'il ne peut se situer, se placer, et du même, coup se comprendre que dans cette foncière aliénation qui n'est pas liée simplement à la lutte de l'homme avec l'homme, mais au rapport avec le langage*. Et, tout de suite après ce paragraphe, le début de notre texte : *Ce désir...*, etc. Ainsi à notre insu avons-nous jusque-là adopté sans la questionner la mise en paragraphe de la sténotypiste. Or, manifestement, *ce désir...* est une reprise de *Le désir tel qu'il...* La phrase sur laquelle nous bataillons a quatre lignes de plus que ce que nous avons cru jusque-là, et la coupure du paragraphe doit être située juste avant *Le désir tel...* En effet, tout le mouvement antérieur de Lacan a abouti à poser sa définition du désir comme mesure de l'action de l'analyste et le paragraphe suivant (le nôtre donc) va tirer les conséquences de cela.

La « découverte » du véritable paragraphe, et donc celle du véritable début de la phrase a immédiatement un effet, celui de nous rendre sensible au fait que les deux premières lignes de notre texte de départ viennent en apposition. Étant donné la longueur de la phrase, nous soulignerons cette apposition en les mettant entre parenthèses.

La phrase apparaît maintenant clairement. Il s'ensuit quelques modifications qui s'imposent de par le fait que nous avons accès non seulement à ce qu'a voulu dire Lacan, mais aussi à la façon dont il a voulu le dire. Bien entendu, nous laisserons une trace de chacune de ces modifications puisque nous ne pouvons exclure que quelqu'un parvienne à une meilleure transcription. Quoi qu'il en soit de ce futur, nous sommes en mesure d'en proposer une qui se tient du point de vue littéral au plus près des traces laissées par la sténotypiste et qui est cohérente avec l'ensemble de la doctrine telle qu'elle s'élabore alors.

Le désir tel qu'il ne peut se situer, se placer et du même coup se comprendre que dans cette foncière aliénation qui n'est pas liée simplement à la lutte de l'homme avec l'homme mais au rapport avec le langage (ce désir de l'Autre, ce génitif qui est à la fois subjectif et objectif : désir à la place où est l'Autre), pour pouvoir être, [à] cette place, le désir de quelque altérité, [et que] pour satisfaire à cette recherche [de ce désir de l'Autre entendu au sens du génitif] [de l'] objectif (à savoir qu'est-ce que désire cet Autre qui nous vient trouver ?), il faut que nous nous prêtions là à cette fonction du subjectif, qu'en quelque manière nous puissions, pour un temps, représenter non point l'objet comme on le croit (comme il serait ma foi dérisoire – avouez le – et combien simplet, aussi, que nous puissions l'être), non point l'objet que vise le désir mais le signifiant, ce qui est à la fois bien moins mais aussi bien plus : de penser qu'il faut que nous tenions cette place vide où est appelé ce signifiant qui ne peut être qu'à annuler tous les autres, ce Φ (grand phi) dont j'essaie, pour vous, de montrer la position, la condition centrale dans notre expérience.